

Communiqué du conseil des ministres
du mercredi 08 novembre 2023

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023

1461

Malikilé

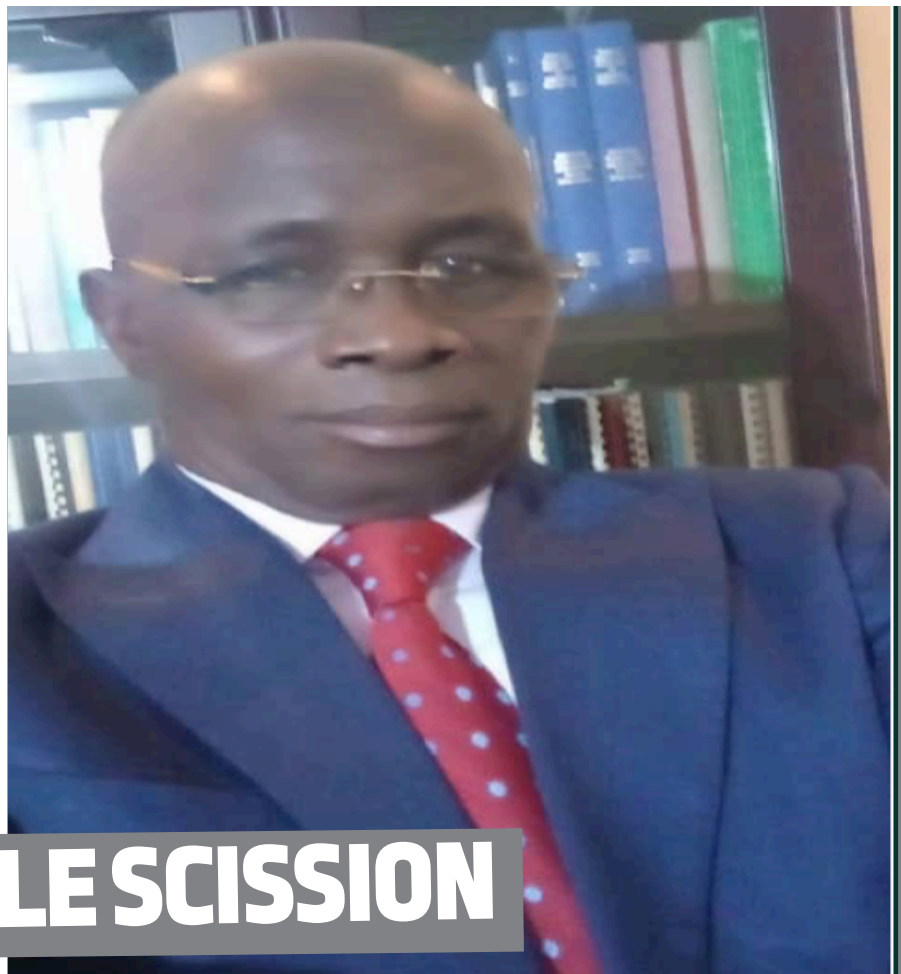
www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Energie Du Mali SA

L'INEVITABLE SCISSION



Retrait non conforme de la MINUSMA de Kidal :
Une trahison envers le Mali



Évasion de Jean Claude PIVI : Une chasse à l'homme
nationale et internationale lancée



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

09 Octobre
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



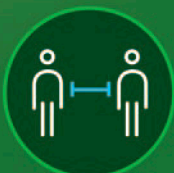
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

09

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.20



P.27



P.31



/ Une /

Energie Du Mali SA,
L'INEVITABLE SCISSION

P.4

/ Breves /

CAN 2023 : L'armée ivoirienne renforce ses capacités opérationnelles à l'approche de l'évènement

P.20

FAMa : Un nouveau commandant à la tête de la 1ère région militaire

P.21

Départ précipite de la Minusma de Kidal : YEREWOLO communique

P.22

Gao : Le couvre-feu en vigueur jusqu'à nouvel ordre

P.23

/ Actualité /

Communiqué du conseil des ministres du mercredi 08 novembre 2023

P.25

Dans le nord du Mali :

La ville de Kidal frappée par des drones de l'armée malienne

P.27

/ Politique /

Retrait non conforme de la MINUSMA de Kidal : Une trahison envers le Mali

P.30

Fédération et Associations des Retraités du Mali :

P.31

Un forum sur la convention collective sur la problématique de la retraite

/ Culture & Société /

Patrimoine culturel :

P.33

LE « SIGI » désormais inscrit au patrimoine culturel national

/ International /

Évasion de Jean Claude PIVI : Une chasse à l'homme nationale et internationale lancée

P.34

France – Afrique : Un rapport parlementaire pointe la politique "illisible" de Paris

P.35

Energie :

P.36

Les USA s'inquiètent de leur dépendance à la Russie dans ce domaine

/ Sport /

Paris sportifs :

P.38

De la passion à l'addiction aux conséquences dramatiques

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

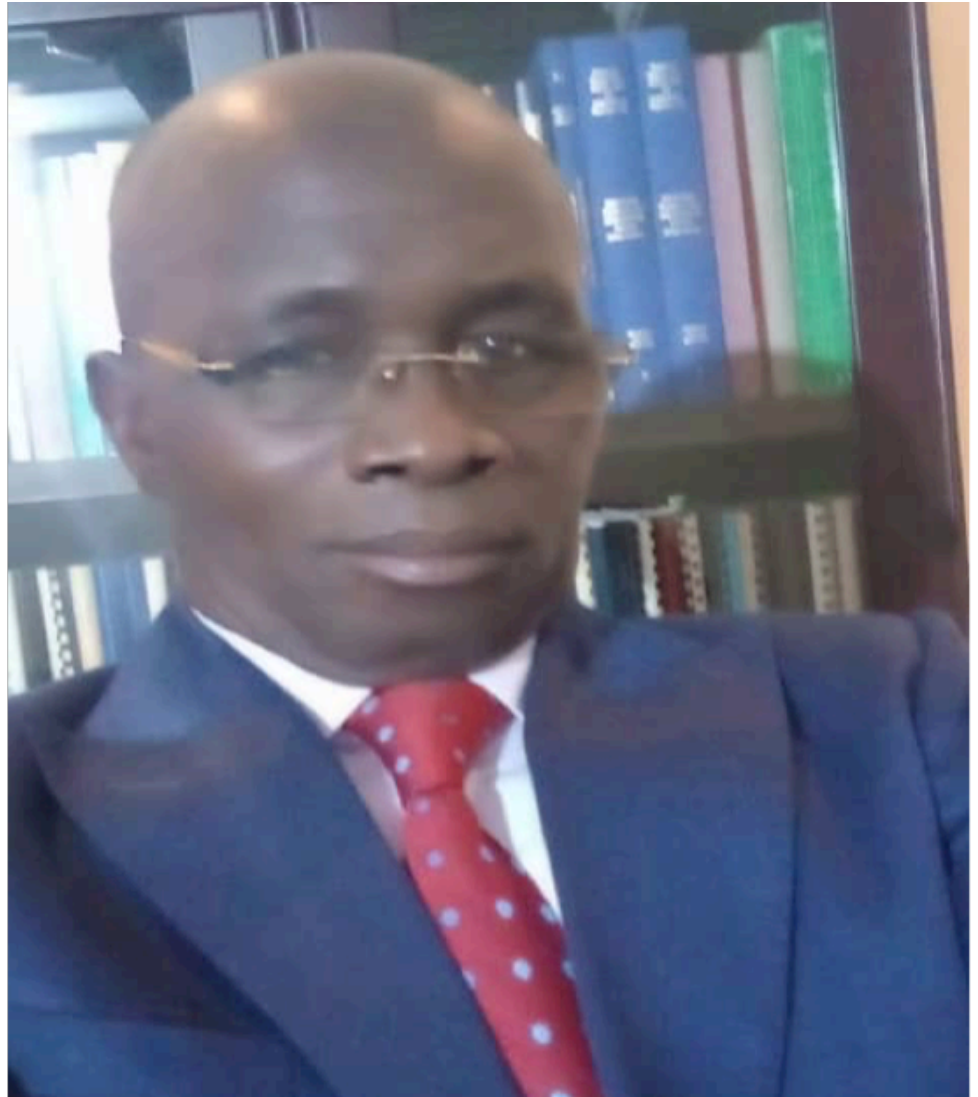
Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssef Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Energie Du Mali SA

L'INEVITABLE SCISSION

La société EDM SA est classée dans la catégorie des Entités Intérêt Public (E.I.P) en Gouvernance du Droit des Sociétés Commerciales OHADA. Cela démontre à suffisance la place centrale, combien importante, qu'elle occupe dans le bien-être des populations et dans l'économie du pays. Dans l'immédiat, il faut la solidarité de tous les partenaires pour sortir le pays de cette situation économiquement intenable et dommageable à son image. Parallèlement, à l'évacuation des calvaires, il faut réfléchir aux solutions de long terme pour que le problème ne se repose plus jamais.

1 – ESQUISSE DE DIAGNOSTIC DE LA SITUATION.

L'Entité Energie Du Mali (EDM) a été créée, de par ses statuts, le 14 Octobre 1960 en remplacement de la Société Africaine d'Electricité (SAFELEC). A l'indépendance en 1960, la popula-

tion du Mali était estimée à environ 5 250 000 habitants vivant en grande majorité en milieu rural.

L'économie était très peu industrialisée, le pays comptait très peu d'entreprises, d'hôtels, de banques, etc. Les besoins énergétiques n'étaient

pas très élevés. Il semblait plus facile de pourvoir aux besoins eau et électricité de quelques villes du pays.

Au fil du temps, les éléments d'appréciation du niveau de vie évoluent. L'accès à l'électricité est désormais un élément important dans l'appré-

ciation de la qualité de vie. Le taux d'accès des populations à l'électricité fait partie de la batterie des ratios économiques retenus pour apprécier le niveau de développement.

En économie, la couverture énergétique est devenue un indicateur de développement économique et social des pays. Une crise énergétique (eau, hydrocarbures, gaz, etc) pourrait diminuer significativement la production et la fabrication industrielle engendrant une crise économique. Ce qui pourrait entraîner à son tour des difficultés de remboursement des emprunts contractés, instaurant à son tour une crise financière.

En 2023, soit 63 années après l'indépendance, le pays compte plus de 22 millions d'habitants répartis dans des millions de familles ou ménages qui aspirent à l'électricité. Aussi, l'exode rural grossit les villes. On assiste à une certaine ghettoïsation des villes avec des branchements électriques de tout genre.

Sir le plan économique, le pays compte des Unités industrielles, des Banques, des Hôtels de hautes gammes, des Hôpitaux et autres infrastructures de santé, de conférence, de sport, etc.

Visiblement il apparaît que les besoins énergétiques ont explosé, multipliés par cinq (comme la population par exemple) sans que les «stratégies et plans de développement» de l'Entité EDM ne suivent quand bien même il existe une Direction Nationale de l'Energie en charge de la politique énergétique du pays.

Parallèlement à la multiplication des besoins, la gouvernance de l'Entité semble être fortement dégradée. Les Ministres de tutelle se remplacent, les Conseils d'administration changent, les Directeurs se succèdent sans que les populations ne ressentent pas d'améliorations notables. Sans plans de développement en corrélation avec la forte demande issue de l'explosion démographique, de l'urbanisation et de l'exode rural, la situation d'électricité est en dégradation progressive depuis plus de 20 ans.



Soumis, dociles, encaisseurs de difficultés, résignés, les Maliens sont arrivés à intégrer dans leur style de vie, le manque d'eau et d'électricité entre les mois de Mars à Juillet. Les populations essaient de trouver leurs propres solutions, par des acquisitions de groupes électrogènes, de panneaux solaires et/ou de réalisations de forages d'eau, toute chose qui accroît la délinquance financière et la corruption

Paradoxalement, c'est pendant ces périodes que les montants des factures sont les plus élevés. Et on n'hésite pas à couper le courant, voire même enlever le compteur pour des arriérés de moins de 500 FCFA. Quelle méchanceté, quelle cruauté envers un peuple qui sait endurer !!! Mais a-t-il vraiment le choix ?

Qu'il s'agisse d'une volonté délibérée de se mettre en retrait ou d'autres explications, on constate que les Organes de gouvernance (Conseil d'Administration, Direction Générale, Chargé de la politique nationale) sont peu présents dans le film des événements de ces dernières semaines. En observant les faits, on ne peut pas manquer de remarquer que «tout se passe directement entre la Ministre

(qui fait un travail remarquable) et les fournisseurs d'hydrocarbures, le syndicat et autres maillons de la chaîne d'exploitation de la société.

Ce qui arrive à EDM SA n'est pas malheureusement un cas isolé. Beaucoup de nos Entités souffrent d'absence de plans de développement bâtis sur des hypothèses d'augmentation de la demande, d'accroissement des besoins et de mal gouvernance.

Le cas de la société SUKALA en est une autre illustration. Deux Usines construites dans les 05 premières années de l'indépendance, complétées par une troisième, pour une capacité totale de fabrication de moins de 500 000 tonnes par an, alors que la demande annuelle du pays dépasse les 2 000 000 tonnes.

L'éducation et l'enseignement sont aussi d'autres illustrations. La réalisation d'infrastructures scolaires, universitaires n'a pas pris en compte l'accroissement démographique. En conséquence, on assiste à des effectifs très élevés dépassant tous les ratios admis à l'échelle internationale, des cours alternés par manque d'enseignants, ou même deux niveaux dans

une même classe, etc.

Que faut-il faire pour se sortir de la situation actuelle d'EDM SA?

II – LA SCISSION, UNE SOLUTION INEVITABLE.

Une question que se posent des millions de Maliens. Comment mettre fin à ce calvaire de manque d'électricité insupportable jour après jour ?

A cette question, deux éléments de réponses sont envisageables :

- Dans l'immédiat trouver des solutions pour fournir l'électricité aux populations
- Pour le long terme, imaginer des solutions pour régler définitivement le problème. .

2.1. Dans l'immédiat, soulager les souffrances des populations.

Il ne fait aucun doute que les employés et Dirigeants d'EDM connaissent tous les maux dont souffre la société :

- problèmes techniques : insuffisance de la production ?, difficultés de stockage et de transports ?, etc
- problèmes financiers : difficultés de recouvrement ?, niveau de la subvention de l'Etat dans un contexte de guerre ? etc.

Ils savent et maîtrisent l'essentiel des problèmes de la société. Ce serait une insulte que de dire qu'ils ne sont pas compétents pour les résoudre et de vouloir faire venir d'experts magiciens étrangers.

Une fois les principes de ce raisonnement à l'absurde posés, la question est de savoir : pourquoi ils ne solutionnent pas ? Pourquoi ils nous maintiennent dans cette situation extrêmement difficile?

Une première réponse serait de dire qu'ils n'ont pas la volonté de résoudre les problèmes de la société. Cette hypothèse ne peut pas être retenue, parce qu'elle signifie tout simplement qu'ils se plaisent dans le malheur des Maliens. Ce qui frôle le cynisme à la limite, c'est-à-dire tirer une certaine



satisfaction du malheur d'autrui.

Une seconde réponse serait que le coût de chaque solution envisagée est exorbitant. Mais cela doit être connu en toute transparence. Le silence ne résout absolument rien en pareille situation.

Le peuple Malien a sans bon espoir que les Autorités en général, la Ministre de tutelle, les Responsables et le personnel de la société en particulier s'évertuent à mettre fin au calvaire des Maliens. Il s'agit de mettre en œuvre tous les moyens, toutes les ressources et tous les agencements techniques possibles pour rétablir la fourniture régulière d'électricité.

Les redressements d'entreprises en difficultés requièrent de la solidarité, des efforts de la part de tous les partenaires. Ils se font inévitablement dans la douleur.

Les mesures immédiates visent à soulager la trésorerie car aucun redressement n'est pas possible dans la tension de trésorerie. Il s'agit d'une

part de chercher les voies et moyens pour renflouer la trésorerie et d'autre part limiter les sorties d'argent pouvant obérer la trésorerie, ce qui signifie surseoir, même temporairement, à certaines dépenses. Des mesures pourraient être prises dont entre autres :

1. pressions sur les « gros clients » pour le recouvrement des impayés. C'est la première source de financement d'une Entreprise,
2. assainissement du « Fichier fournisseurs », poursuites des « fournisseurs fictifs » en vue du remboursement des sommes qu'ils ont indûment perçues.
3. négociations de nouvelles conditions de paiement avec les fournisseurs retenus,
4. négociations avec le syndicat de la possibilité de la suspension de tous les avantages accordés aux Directeurs généraux, centraux, régionaux et Chefs de services jusqu'à « retour à meilleure for-

tune ».

En temps de crise les Responsables doivent montrer l'exemple de sacrifices et devraient être les premiers à payer cash les prix de leurs mauvaises décisions. Les critères du « retour à meilleure fortune » seront clairement précisés : Taux de valeur ajoutée, EBE, Résultat d'exploitation (hors subvention d'exploitation et reprise de subventions) bénéficiaire ».

5. négociations avec le syndicat de la possibilité de suspension des indemnités, primes et avantages au personnel jusqu'à « retour à meilleure fortune »,
6. négociations avec le syndicat de la possibilité de suspension de toutes les indemnités de fonction et autres rémunérations aux membres du Conseil d'administration jusqu'à « retour à meilleure fortune ».
7. négociations du rééchelonnement des emprunts bancaires en cours
8. négociations de nouveaux concours bancaires de financement du cycle d'exploitation,
9. négociations avec le syndicat de la possibilité de licenciement économique pour le personnel jugé « pléthorique », jusqu'à « retour à meilleure fortune ».
10. Audit de gestion des 10 dernières années (délai de conservation des pièces justificatives) afin de situer les responsabilités des différentes Directions et Organes d'administration dans la dégradation progressive de la situation de la société.

Ainsi les encaisses et les « économies de coût » chiffrées dégagées de ces mesures serviraient à relancer l'exploitation. Dans le futur il conviendrait d'indexer les rémunérations des Dirigeants des entreprises publiques aux résultats financiers. Il est temps de mettre fin aux entreprises de type « administration »

2.2. Des réflexions pour le long terme.

Elles se situent à deux niveaux : le sta-



tuquo ou la scission de la société.

Première solution : le statu quo. Cette solution consiste à garder la structure juridique actuelle en apportant des réglages, des corrections aux dysfonctionnements identifiés de manière à ce que la société puisse retrouver la fourniture régulière et correcte de l'électricité aux consommateurs Maliens. Cette solution nécessite des efforts immenses d'assainissement interne de la société : diagnostic interne complet pour identifier les failles et les dysfonctionnements qui constitueraient les « goulots d'étranglement ».

La mise en œuvre des solutions et recommandations formulées pourrait entraîner ;

- des revues de programmes d'investissements, de rénovation et de mise à niveau des Centrales,
- des réductions de personnel,
- des révisions de politiques d'approvisionnements et des condi-

tions des fournisseurs,

- des revues des objectifs fixés dans des « contrats plans ou contrats de performance »,
- l'arrimage des avantages accordés au personnel à l'atteinte des objectifs du « contrat de performance » et aux résultats de la société,
- des revues des conditions d'octroi des subventions d'investissement et d'exploitation,
- la revue des critères d'efficacité des « Organes de gouvernance »
- etc.

Deuxième solution : la scission en deux ou trois sociétés. La première solution pourrait rencontrer de nombreuses loupées compte tenu des difficultés inhérentes à la gestion de tout changement. En effet, les habitudes ont la tête dure, plus le changement prend du temps, plus le risque est grand que la léthargie s'installe et que les premiers résultats obtenus



soient dilués dans des mauvais comportements.

La solution radicale semble être la scission en deux ou trois Entités. En effet, de l'avis de spécialiste la production d'électricité est une activité industrielle qui peut être découpée en plusieurs phases.

- La production d'électricité : par des Centrales thermiques sur beaucoup de sites d'exploitation, des Panneaux solaires et des Centrales hydroélectriques.

Il est important de savoir qu'une partie de la production provient aussi de la coopération bilatérale (interconnexion avec la Côte d'Ivoire) et de la coopération multilatérale (Barrage de MANANTALI OMVS).

À l'intérieur du pays, beaucoup de sites de production de l'AMADER (Agence Malienne pour le Développement de l'Électrification Rurale) seraient transférés à EDM SA.

Dans un contexte de renforcement de

la souveraineté nationale, il convient de réduire la dépendance énergétique extérieure,

- Le stockage et le transport du courant dans des fils de « haute tension » jusqu'aux Centres de consommations
- La distribution du courant, dans les ménages et dans les Usines aux moyens de « basses tension » et de « moyennes tension »

La scission consisterait à créer, par exemple, deux ou trois sociétés qui exploiteraient chacune une ou deux phases. Il serait plus facile de confier la distribution à des Entités privées.

Il faut rappeler qu'EDM a fait l'objet d'une première scission dans les années 2010 qui a consisté à séparer la production d'électricité de celle d'eau dans un premier temps et ensuite de scinder la gestion des infrastructures (SOMAPEP) de celle de la distribution d'eau (SOMAGEC).

Le schéma de la scission, pourrait

proposer aux fournisseurs importants de convertir leurs créances en actions. Ainsi ces dettes colossales ne seraient plus remboursées par la société. Elles seraient converties en actions. Ce qui contribuerait à assainir sa situation financière, d'une part, et d'autre

III – DEMARCHE TECHNIQUE.

Il s'agit de répondre à différentes questions.

Première question : quelle est la valeur du patrimoine de la société à scinder ?

La valeur actuelle du patrimoine de la société doit être déterminée. En effet, c'est cette valeur qui sera répartie entre les Entités qui seraient créées. Combien valent aujourd'hui les biens qui concourent à l'exploitation de la société, les caractéristiques « certaines, liquides et exigibles » des dettes et des créances ?

Une équipe d'experts de différentes spécialités, généralement sous la

conduite d'un Cabinet d'expertise procède aux calculs techniques, conduisant à la détermination de la valeur du patrimoine de la société à scinder, le montant de la valeur intrinsèque de l'action et éventuellement une « parité d'échange » au cas où une partie du patrimoine scindé serait apportée à une Entité existante.

Cette équipe dépose son « Rapport technique et financier » auprès des décideurs.

Deuxième question : qui prend la décision de scission? Sans aucun doute ce sont les propriétaires de la société, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire. Dans le cas d'une Entreprise publique, c'est l'Etat qui est le seul propriétaire qui prend la décision. Ainsi c'est un décret du Général Moussa TRAORE qui a autorisé la scission des P.T.T.

Troisième question : qui prend la décision de répartition des biens entre les nouvelles sociétés créées? Ce sont les propriétaires qui décident sur la base du Rapport technique et financier. Dans les Entreprises publiques, les décisions reviennent à l'Etat, qui les prend suivant les formes adéquates : Loi, Ordonnance, Décret, Arrêté,

Quatrième question : comment se fait la répartition du personnel entre les Entités créées? Le Rapport technique et financier donne assez de précisions sur les qualifications du personnel pour aider les décideurs à la réaffectation du personnel entre les Entités créées.

Cinquième question : l'accomplissement des formalités administratives dans les sociétés privées c'est un Notaire qui sera chargé de rédiger les statuts des nouvelles sociétés et d'accomplir les formalités de publicité, notamment l'inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu au Greffe du Tribunal de commerce et la publicité dans un Journal d'Annonce légale.

Dans le cas des Entités publiques, ce sont des Lois, des Ordonnances, des Décrets, des Arrêtés qui sont pris par l'Etat, le seul propriétaire.

Sixième question : Y'a – t – il des autorisations requises? Dans les cas des Entités financières comme les Banques, l'autorisation de la Banque Centrale, la Commission bancaire sont requises.

Il en est de même, en matière d'assurance, où l'autorisation de l'Autorité

de Régulation des Marchés d'assurances de la CIMA est requise.

Dans les cas autres sociétés privées, lorsqu'elles sont cotées en Bourse, l'autorisation de l'Autorité de Régulation des Marchés Financiers de la BRVM (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières) est requise.

Au terme de cette démarche, la scission est effectivement consommée. Chaque Entité commence ses activités et son fonctionnement normal.

IV – UN PEU DE MEA-CULPA ET DE RECONNAISSANCE A LA REPUBLIQUE.

Depuis les premières lois et autres textes pris par les pères fondateurs du Mali de 1960, la République s'est donnée comme objectifs de mettre ses enfants dans les meilleures conditions autant que faire se peut. Ainsi les filles et les fils du pays bénéficient de :

- l'enseignement gratuit,
- la santé gratuite,
- l'information donnée par l'ORTM et les médias d'Etat gratuite.
- la parcelle de terrain gratuite,





juste un droit d'attribution, pour que chaque Malienne et Malien puisse trouver un abri

- l'enseignement à l'étranger gratuit grâce aux bourses négociées avec des pays frères, pour aller acquérir le savoir et la connaissance qui ne seraient pas disponibles sur le territoire national
- qu'est-ce-que la République n'a pas donné à ses filles et fils ?

Tout cela pour que l'Homme Malien puisse garder en toute circonstance sa dignité, son honneur et le pays, sa souveraineté. Mais en retour, qu'est-ce-que les enfants éduqués et formés offrent à la République ? Que de l'IN-GRATITUDE.

Le mot n'est pas méchant, ni haineux, encore moins insultant. Non, c'est le mot juste du dictionnaire qui convient pour qualifier les comportements qu'on observe maintenant.

Une fois la formation terminée, la République confie à ses enfants la

gestion d'un patrimoine national : un ministère, une administration, une entreprise, un office, une agence, etc.

C'est une Entité que vous n'avez pas créée, ni hérité de votre famille. Donc vous avez entre vos mains une chose d'autrui, une chose confiée. En termes de Droit moderne, vous êtes un « mandataire » commis par un « mandant », qui est la République.

Vous avez été choisi pour occuper un fauteuil, précédemment occupé par un autre enfant de la République, afin de veiller sur ce patrimoine, le protéger et le préserver contre tout danger, le développer en somme pour les générations futures.

En récompense à cet honneur de la République, vous trouvez qu'elle « conne ». A l'instar d'un éleveur qui confie son troupeau à une hyène, vous pillez le patrimoine, la détruisez, abusez, l'utilisez à toute fin sauf sa protection et sa préservation.

Après avoir tout pillé, vous jugez que

la République n'en vaut pas la peine, vous, vous retirez pour jouir calmement du butin, certains migrent fièrement à l'étranger.

Comment pourrait-on qualifier l'attitude d'une telle personne? A cette question, je suis sûr qu'en toute objectivité, nombreux sont celles et ceux qui la qualifieraient de : manque de conscience, de non éthique, d'indécente, de honteuse, de non reconnaissante et donc d'ingrate.

Voilà le spectacle offert par bon nombre de filles et de fils en guise de récompense de la République pour ses bienfaits.

V – HOMMAGE AUX PERES FONDATEURS.

Si les pères fondateurs de la République avaient agi de la sorte, peut-être beaucoup de filles et de fils seraient nés ailleurs, mais pas au Mali. Pourquoi ? Parce qu'ils auraient vendu une bonne partie des 1 240 000 Km² de superficie.

Qu'est-ce qui les a empêché ? Réponse la bonne éducation, l'honneur, la dignité, le souci de ne pas abuser du bien commun, de la chose publique.

Nous rendons hommage à la mémoire de ces braves femmes et hommes qui ont chèrement payé le prix de notre liberté. Ils ne connaissaient que des mots comme dignité, honneur, souveraineté.

Dans mes recherches sur le Mali, j'ai rencontré feu M. Boubacar DIARRA, à l'époque, une personne âgée très respectable, enseignant de profession, syndicaliste, qui m'a raconté son voyage à Jérusalem et comment le syndicalisme est né au Mali avec l'appui de la République d'Israël.

Voici une reconstitution d'une partie de cette rencontre dans le style de la causerie. Il dit qu'un jour le Président Modibo KEITA s'est assis et a dit à voix basse, si des Maliens doivent dormir sans manger, avec la faim au ventre, par ma faute, alors, je démissionne. Les présents ont répondu à l'unisson, pas question Monsieur le Président, nous sommes ensemble nous y arriverons.

Voilà des comportements d'honneur et de dignité. Est-ce qu'ils ont été des modèles pour nous ? Eux ils ont cultivé le « NOUS » : des services publics de qualité pour tout le monde. Nous, nous cultivons le « MOI ET MOI SEUL ». Non aux services publics de qualité, oui « au chacun pour soi Dieu pour tous ». Le patrimoine de l'Etat est devenu le grand éléphant tué. Chacun coupe suivant ses possibilités.

Dans son livre, « Il n'est de Richesse Que d'Hommes, Investissement Humain et Qualité de la Population », Théodore SHULTZ, Prix Nobel d'économie 1979, démontre toute l'importance du Capital Humain dans le développement économique et social des pays.

Le Mali, jadis grenier de la sous-région, premier pour beaucoup d'indicateurs du développement, rejoint jour après jour la queue du peloton. Ce que traverse notre pays de nos jours, en matière énergétique est tout simplement du jamais vu.

Supposons qu'en 2023, la durée moyenne des coupures d'eau et l'électricité est 10 heures par jour. Pour une année de 365 jours, cela totalise $(365 \times 10) = 3\ 650$ heures de privations d'électricité et d'eau, plus de 152 jours dans l'obscurité et sans eau. De quoi faire arrêter toute l'économie et d'entraîner des milliers de morts dans les hôpitaux et autres structures de santé.

Quid des filles et fils de la République qui auraient provoqué cette situation en allouant des ressources publiques destinées à EDM à des fins personnelles. Sont-ils vraiment riche de cette manière ?

Des riches malheureux certainement !!! Oui ils ne sont pas heureux. Ils utilisent des biens (maisons, véhicules) hantés par les morts, les oreilles torpillées par les cris des enfants affamés.

Leur seul salut, c'est de restituer ces ressources pour le bonheur du peuple Malien. Sinon, que font – ils avec tous ces milliards-là ? Se prennent-ils pour des immortels ?

Mais comment faire pour arriver à bout de ce fléau ? Seule l'application stricte des lois dans toutes leurs rigueurs pourrait induire une prise de conscience collective et un sens très élevé de la responsabilité de tous envers la chose publique.

En conclusion, peut-être que le contexte de guerre n'est pas aussi étranger dans la très forte dégradation de la situation. C'est dans l'entente et l'effort soutenu de tous les partenaires de notre société nationale d'électricité, que nous mettrons fin à notre calvaire.

Les querelles et bras de fer conduisant à des retentions, des sabotages, à ce stade, sont contreproductifs. Au contraire, ils ne feraient qu'empirer la situation.

Il n'y a pas de miracle. Non, le miracle, c'est nous-mêmes, la confiance en nos capacités, notre volonté inébranlable à relever n'importe quel défi qui se dresserait sur le chemin du développement de notre pays. Cela exigera de tout le monde du travail, de la confiance en soi, des efforts et des sacrifices. /

■ Siné DIARRA

Expert – Comptable, Essayiste
Bamako – Mali

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

74 Maliens
MIGRATION IRREGULIERE :
48 MALIENS PERISSENT EN MER

■ Kogiglobal media



Il y a environ 5 ans, on a spéculé que M. Ibu avait été payé environ 80 millions par GOTv pour être ambassadeur. Et aussi GLO, environ 20-30 millions. Pareil pour Chiwetalu Agu et d'autres stars vieillissantes de Nollywood. Amaechi Muonago avait une série de publicités pour lesquelles il a été payé et d'autres contrats, sans additionner le salaire d'acteur.

La question que je me suis posée mille fois est où sont tous les sous ? L'accord, le contrat etc ! Où l'ont-ils enterré ? J'ai honte au nom de ces acteurs chaque fois qu'ils sont malades et qu'ils apparaissent en ligne pour obtenir de l'aide. Qu'est-il arrivé à tout ce qu'ils ont gagné au fil des années ? Même les gens qui ne sont pas payés la moitié de ce qu'ils sont payés prennent soin de leur santé quand c'est pire. Et je demande, ont-ils utilisé l'argent pour former leurs enfants ? Bien, leurs enfants devraient s'occuper d'eux. Ou était-ce le loyer de la maison ? Genre, ils n'avaient aucun investissement avec tous les millions qu'ils sont payés ? Aujourd'hui, Natty Bruce, le roi du karaté Karat Nollywood est mort aussi. On a rapporté qu'il est mort des suites de cette épreuve qui a ravagé les légendes de Nollywood : la maladie.

Nous avons eu Clem Ohameze qui est venu en ligne pour mendier de l'aide pendant qu' Ernest Asuzu souffrait d'une maladie du foie et est mort même après avoir été aidé en ligne. James, Obi Madubugwu et la liste depuis si longtemps sont tous venus en ligne pour obtenir de l'aide et beaucoup d'entre eux n'ont pas pu encore venir. La question est, ces hommes ne sont-ils pas assez payés pour épargner et investir contre ces temps terribles ? Même ceux qui ont payé en millions. Qu'est-il arrivé à l'argent ? S'il vous plaît, ne vous méprenez pas. Je ne juge pas ces hommes, même pas une rancune. Je fais une déclaration pour nos jeunes qui ont de l'avenir. Vous devez commencer à épargner et à investir peu importe la quantité d'argent que vous gagnez maintenant. Vous devez être délibéré à ce sujet. Je ne sais pas qui lit ceci mais s'il vous plaît, au nom de Dieu que vous servez, commencez à économiser et à diversifier vos revenus, l'herbe ne reste pas toujours plus verte. Il y a des moments où ça se déperit.

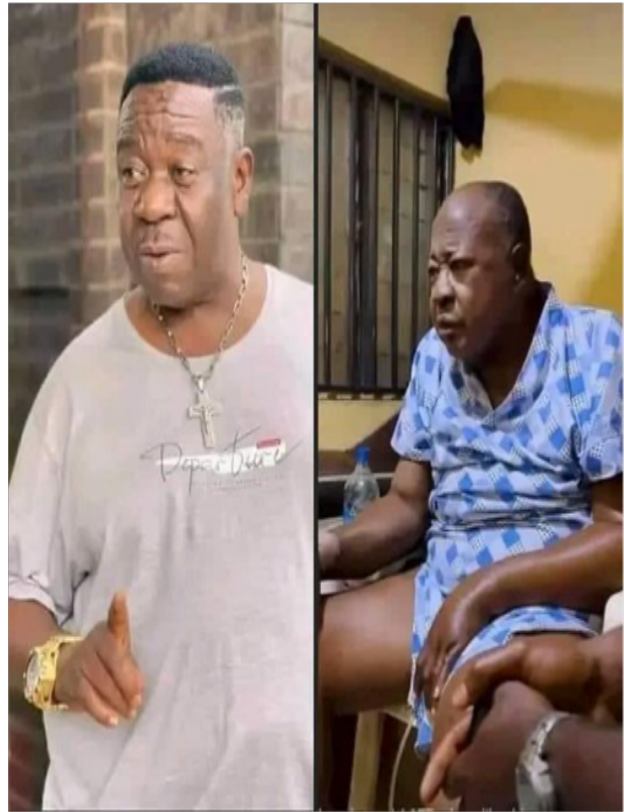
Par analyste social

Crédit : Partage de musique Ekeson.

Ce mec que vous crédisez devrait être arrêté pour vol de propriété intellectuelle.

Veuillez le modifier et donner crédit au propriétaire de la pièce.

#kogiglobalmedia
#OneKogi



■ Kadialy Koité



**Le Mali est une économie libérale, si tu n'es pas satisfait d'un service, tu cherches ailleurs où tu en crées.
Quelqu'un veut rendre le compteur de EDM ?**

■ Herve Ndepo



La galère est le pire ennemi de l'homme. A cause d'elle, la valeur de l'homme est bafouée.

■ Salif Diallo



Ce qui est sûr la souveraineté à un prix, ça s'appelle sacrifice.

ENERGIE FM 107.9



[VISITE DE COURTOISIE DE
#Coumba_Gawlo_Seck]

J'ai eu l'honneur de recevoir l'artiste sénégalaise Coumba Gawlo Seck ce jeudi 09 Novembre à mon domicile pour une visite de courtoisie.

Lors de cette visite nos échanges ont essentiellement parlé sur la culture de nos deux pays qui ont beaucoup en commun.

Je suis heureuse d'avoir partagé ce moment avec une personne aussi joyeuse que sympathique.

Fatoumata Batouly NIANE,
Présidente du mouvement An biko.

#Batouly
#An_biko



Safoune Saf Togo



Vive nos FAMA, SOUTIEN TOTAL A LA
TRANSITION!!!



Sékou Tangara

il y a 2 heures · 🌐

Depuis 14 heures je suis devant un guichet automatique de la place.

Après avoir inséré le code, le distributeur a fait Prrrrrrrrrr, les billets étaient sur le point d'apparaître et le courant est parti. Du coup j'ai intégré le grin des vigiles à côté. Nous sommes à notre 4e partie de thé.

CamerBuzz



Le gars qu'on a envoyé visiter 2024 est revenu. Depuis 5 jours il ne parle pas, il ne mange pas et chaque 5 min il rit seul

Bacary Camara



Sous les projecteurs

Kissa Kebe: De la danse à la musique

Tu ressembles trait pour trait à une somptueuse fille sonrhàï, mais elle me rectifie tout de go : « j'ai un grand respect pour les sonrhàï, mais moi je suis somono de la région du lac Debo », là où les mélodies et les murmures du fleuve rythment la vie quotidienne de ces populations lacustres. Nous y reviendrons..

B.C

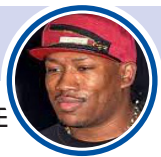


■ Jotna Media



#Tribunal_Dakar
Lamine Bara Diop dit Diop Taïf obtient une liberté provisoire.

■ Mokobe



TOUT À COMMENCÉ DANS CE MONDE PAR L'AFRIQUE.

Vous voyez cette pyramide, c'est la grande pyramide de Guizeh en Égypte, depuis des millénaires, jusqu'à nos jours cette pyramide construite par le grand africain noir pharaon kheops, est restée la plus grande construction humaine jamais réalisée dans le monde. Elle est construite de 2,3 millions de blocs de pierre, c'est énorme. Pourtant ils nient la vérité que les maths et les sciences sont partis de l'Afrique. Cette pyramide africaine de Guizeh en Égypte est la conséquence de toutes les techniques architecturales, mises au point depuis la création de l'architecture monumentale en pierre taillée par imhothep. Tous les historiens et scientifiques occidentaux choisis comme les meilleurs au monde, pendant des millénaires jusqu'

à nos jours, ont fait des recherches pour connaître la technique qui ont permis à nos ancêtres africains de construire cette pyramide, aucun n'a trouvé de réponse, au point où les médias occidentaux évoquent l'aide des extra terrestres dans la construction de ce joyaux. Ce qui conforme la thèse de cheick anta Diop qui dit que non seulement l'humanité était d'abord africaine mais toute la civilisation du monde a commencé en Afrique, cette pyramide de l'Égypte antique en est la preuve. FAUT SCIENCER



■ Leyman Savadogo



Vraiment dans affaire de EDM là, ya des gens qui pleurent car ils n'arrivent pas à travailler pendant ce temps Papou Ka Papou koh il fait chaud chez Cheng


■ LES Aigles DU MALI



#FootAigles : Mali vs Tchad et Mali vs Centrafrique le prix des billets communiqué avec la disparition des billets de 1000 F pour laisser finalement place aux billets de 2000F.

On a une bonne équipe mais on a rien remporté d'abord donc il est temps de revoir le prix.

#TotalEnergiesAFCON2023 #CAF #AFCON2023 #nide-saigles



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Exécutif de la Fédération Malienne de Football à travers la Commission Nationale d'Organisation des Rencontres Internationales de Football a l'honneur d'informer le public sportif malien du match des 1^{ère} et 2^{ème} journées des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, opposant le Mali au Tchad, le vendredi 17 Novembre 2023 et Mali Vs Centrafrique le lundi 20 novembre 2023 au Stade du 26 Mars à partir de 19H 00.

La Fédération Malienne de Football compte sur la mobilisation massive de tous les amoureux de Football pour la victoire des Aigles.

PRIX DES BILLETS	
VVIP.....	100 000F CFA
VIP.....	50 000F CFA
Chaise Orange.....	10 000 F CFA
Chaise Bleue.....	5 000 F CFA
Chaise Grand Public.....	2 000F CFA

Aucune carte ne sera acceptée en dehors des cartes des arbitres, des anciens footballeurs, des entraîneurs de football et des Journalistes.

La fouille systématique des véhicules et des personnes à l'entrée du stade sera effectuée.

Les billets et les cartes seront disponibles le jeudi 16 Novembre 2023 à 09 H 00 dans les points de vente suivants : Le Stade Modibo KEITA, le Carrefour des Jeunes, le Stade du 26 Mars, la Maison des Jeunes, la Station Shell près du pont des Martyrs et la FEMAFOOT.

Le Comité Exécutif de la FEMAFOOT sait compter sur la bonne compréhension de tous.
Sentiments Sportifs.

Bamako, le 06 Novembre 2023
P/LE COMITE EXECUTIF
LE SECRETAIRE GENERAL
Sidi Bekaye MAGASSA
Sidi Bekaye MAGASSA

SPONSOR OFFICIEL: orange
PARTENAIRES OFFICIELS: AIRNESS, PETRO SARNA

<http://www.femafoot.ml/>
@FemafootOfficiel @Femafoot @Femafoot_officiel @Femafoot_officie

China.org.cn



Média contrôlé par l'État dans le pays suivant : Chine

Ancrée en Chine depuis 38 ans, Intel fidèle au rendez-vous pour la 6^e fois consécutive à la CIIE

Ces dernières années, le développement rapide de la Chine dans des domaines technologiques tels que l'intelligence artificielle et les véhicules à énergies nouvelles a fourni aux entreprises internationales comme Intel une vaste scène pour présenter de nouvelles technologies et un immense marché pour lancer de nouveaux produits. Pour la 6^e édition de l'Exposition internationale des importations de Chine (China Inter-

national Import Expo, CIIE), Intel a judicieusement placé une voiture intelligente technologiquement avancée à un endroit bien en vue sur son stand. Le véhicule est équipé d'un habitacle construit par Intel, et ses fonctions intéressantes n'ont naturellement pas manqué d'attirer un grand nombre de visiteurs curieux, avides d'y jeter un œil.



Malick Konate



#Mali - #Kidal : « les FAMA ont entrepris, ce jeudi 09 novembre 2023, des mouvements stratégiques dans le but de sécuriser et d'éradiquer toutes menaces terroristes dans la région de Kidal. »

#Bèki_Takè

FLASH INFO



La surveillance aérienne des FAMA menée les mardi 07 et mercredi 08 novembre 2023, a permis d'identifier des terroristes en possession de 02 engins blindés abandonnés par la MINUSMA à Kidal.

Les 02 engins blindés ont été neutralisés par les vecteurs aériens des FAMA.

La traque des terroristes continue.

Unis, nous vaincrons !



08 Novembre 2023



Dans la poursuite de sa mission régalienne de sauvegarde de l'intégrité territoriale du Mali, les FAMa ont entrepris, ce jeudi 09 novembre 2023, des mouvements stratégiques dans le but de sécuriser et d'éradiquer toutes menaces terroristes dans la région de Kidal. Ces interventions, nous tenons à le souligner, s'effectuent dans le strict respect des Droits de l'Homme.

La mission principale des FAMa est de restaurer la paix et la stabilité au Mali, afin que nos concitoyens qui n'aspirent qu'à la paix puissent y vivre en toute sécurité.

Nous demandons, par conséquent, à la population de ne céder ni à la panique ni à la propagande des terroristes et les invitons à suivre les instructions des Forces Armées Maliennes dont la détermination est sans équivoque.

Nous vous tiendrons régulièrement informés des développements et des progrès réalisés dans cette opération de sécurisation et de lutte contre les groupes armés terroristes.

Unis, nous vaincrons.



09 novembre 2023

Fahad Ag Almahmoud



HOMMAGE À ASKIW AG WANINE.

« Cependant, au nom de la préservation de l'honneur de la famille d'Askiw, et du respect que je dois à sa mémoire, je me porte devant l'opinion nationale et internationale en faux contre l'intégralité du communiqué datée du 07 Novembre 2023 de la DIRPA, dans lequel elle qualifie les victimes des frappes intervenues le même jour à Kidal de terroristes. Non seulement Askiw n'a jamais été lié à une activité terroriste,

ni de près, ni de loin, mais aussi les frappes n'ont fait exclusivement que des victimes civiles innocentes, y compris des enfants, sans aucune destruction de terroriste, ou de véhicule pick-up. Ledit communiqué, ne fait malheureusement ressortir aucune graine de vérité, car est simplement mensonge du premier au dernier mot. Je m'assume devant l'histoire ».

.....

Ce 07 Novembre 2023, suite aux frappes de drones effectuées sur Kidal, Askiw Ag WANINE, ingénieur en génie civile, Directeur Général du Bureau d'Ingénierie en Conseil et Développement, Suivi-Évaluation (BICD/SE) ayant son siège à Kidal, et représentant régional de l'Ordre des Ingénieurs Conseils du Mali (OICM) dans la même région a perdu la vie. Il était en reunion, à environ 2km du camp abandonné par la MINUSMA, avec une notabilité, un entrepreneur, et le 3ème adjoint au Maire de Kidal, qui ont aussi tous rendu l'âme.

J'ai décidé en Mars 2021 de sortir de la capitale malienne, un environnement devenu désormais invivable dans la dignité pour ma modeste personne, laissant ainsi derrière moi les êtres les plus chers de ma vie, en quête de lendemain meilleur. N'ayant jamais eu naturellement de cœur pour l'immigration, j'ai opté pour le Nord du Mali, une zone classée rouge depuis des années avant. Quand j'ai décidé d'y partir, j'ai mis 02 régions en ligne de mire : Gao et Kidal.

Dans ma démarche de planification de cette aventure, j'ai sollicité 3 personnes. Une pour Gao et deux pour Kidal. La première pour Kidal m'a informé qu'il peut plutôt me recommander à un de ses parents, mais qui exerce à Tessalit. Ce fût une offre merveilleuse que je ne pouvais qu'accepter. Pour le cas de Kidal ville, la personne se déplaca jusqu'à à mon bureau, pour savoir un peu plus sur mes motivations d'aller là.

Je les lui ai expliqué. Sur le champ, il passa un coup de fil à une première personne qu'il n'arrive pas à joindre. Il m'informe qu'il va tenter une deuxième, qui selon lui sera la plus appropriée à mes attentes. Il lance l'appel, quelqu'un décroche immédiatement et ils échangent pendant 2 minutes en Tamasheq. Après la conversation il me dit : « Fabou, voici le numéro d'un frère et d'un parent. Il se nomme Askiw. Je viens de lui parler de toi, il va te prendre en charge à Kidal.»

J'ai quitté alors Bamako le 08 Mars 2021 par vol Sky Mali pour Gao. Après un transit d'environ 10 jours dans cette ville où j'avais déjà effectué une première mission de reconnaissance 02 mois plutôt, j'ai fais cap sur Kidal par car SONEF. J'informe Askiw de mon arrivée, la veille de mon départ de la capitale Songhoi. Il m'informe que le trajet fait 350 km, que nous prendrons départ vers 07

h du matin pour être à Kidal vers 17 ou 18 h moins. Il ajouta que je ne pourrais lui joindre au téléphone qu'à 2 reprises au cours du voyage. La première à Almoustrat (Tangara), à 150 km de Gao, et la seconde à Anefis, à 110 km de Kidal. A mon premier appel courant la journée, il décrocha en ces termes « Kanté est à Tangara ». Au second : « Kanté est à Anefis » au 3ème effectivement à 17h46, « Kanté est à Kidal ». 10 mns après, je voyais stationner à environ 10 m de moi, un jeune Touareg vêtu d'un boubou bazin complet, bien turbané dans une Toyota 4x4 double cabine. C'était ma première fois de croiser les yeux d'Askiw.

Il m'embarqua dans sa voiture et nous voilà à son domicile à 5 mns de la gare SONEF. Je suis installé dans une chambre contiguë à son bureau, aménagée à moins de 5 mns minutes pour y installer un salon nomade complet et tapis au sol, avec un décor Touareg impressionnant. Il m'informa que juste à côté, se trouve son bureau que je pouvais utiliser. Pour cette première visite de ma vie à Kidal, avec l'intention de me faire une idée générale de l'environnement socioéconomique de la capitale de l'Adrar, je n'y ai passé qu'une semaine avant de retourner à Gao.

La troisième localité programmée que je n'avais encore pas visité conformément à mon plan était Tessalit. Le point de contact que m'avait établi l'une des personnes évoquée plus haut, a envoyé quelqu'un me chercher à mon lieu de résidence à Gao château, un vendredi du mois d'Avril 2021, en destination de ce cercle situé à 260 Km au nord de Kidal. J'y ai passé 5 mois.

Ainsi, en 06 mois d'échanges et de partages de vie avec les communautés locales, les populations, jeunes, femmes, autorités, femmes et hommes d'affaires etc du Nord du Mali, je me suis fait ma modeste idée du modèle économique et social qu'il faut essayer de construire pour cette vaste zone, qui me permettrait à la fois de faire des affaires, mais aussi de participer au développement local. Pour la cause, un après midi d'Août 2021, dans le jardin de mon tuteur à Tessalit et après 1h d'échanges, nous avons décidé de la création de la Société Malienne pour le Développement des Régions du Nord du Mali (SOMADERN-MALI-SA), avec siège social à Kidal, pour poursuivre ensuite avec l'ouverture et l'installation de nos antennes dans les 04 autres régions (Gao, Menaka, Tombouctou et Taoudeni.) Il me fallait donc obligatoirement rejoindre Gao pour les formalités administratives de la création de la société, les services compétents étant absents de toute la région de Kidal. Me voilà pour la 4ème fois à Gao pour créer la SOMADERN-MALI-SA. J'y suis resté pendant 5 mois, pour présenter la nouvelle structure à quelques personnes physiques et morales, sans pratiquement

aucun résultat.

En décembre 2021, mon tuteur à Tessalit me demande de me rendre à Kidal pour dispositions à prendre aux fins d'ouvrir le siège de la SOMADERN-MALI-SA, et procéder à son lancement officiel. C'était ma seconde fois à Kidal après 08 mois. Là, j'organise une réunion avec Askiw dans son bureau, et lui explique l'historique de création de ma seconde société, de nos objectifs et de nos ambitions.

Le 17 Janvier 2022, nous avons procédé au lancement officiel de la SOMADERN-MALI-SA dans la salle de la société civile de Kidal, en présence du Gouverneur de la Région, du Maire principal, du Président du Conseil Régional de la Société Civile, du 2ème Adjoint au Maire de Tessalit et de quelques amis. L'événement a été couvert et diffusé par l'ORTM.

Quelques jours après le lancement, Askiw me tint les propos suivants : « Kanté ! J'ai bien suivi l'autre jour tout ce que tu m'a exposé par rapport à la SOMADERN-MALI-SA. Je t'encourage et te soutiens sur toute la ligne. Cependant, j'attire ton attention sur le fait que dans votre stratégie, les partenaires, et les investisseurs devraient jouer un rôle assez important. Hors, ces moments de quasi-absence de l'Etat dans certaines zones, combinés à l'insécurité dans plusieurs régions du Nord, ne favoriseront pas pour l'instant la réalisation de vos projets. Je t'observe, et je constate que cela fait quand même presque une année que tu fais des vas et viens entre les villes du Nord, sans ta famille et sans aucun revenu. Je dis bien sans aucun revenu car je sais, même si tu ne me l'a jamais dit, que tu es quelqu'un qui subit sa part de traversée de désert dans la vie, car je suis aussi passé par là. J'ai quitté mes parents à 05 ans pour l'aventure, dans des conditions extrêmement difficiles, et à mon retour après plus de 20 ans, je me suis présenté à ma maman qui ne m'avait pas reconnu... Voilà ce que je te propose.

Ne fais pas de fixation sur l'ouverture d'un siège pour le moment, car vous n'avez commencé aucune activité, et ça risque de prendre encore du temps. Comme tu le vois, BICD est installé ici depuis 2006. Tu va t'occuper de tout ce qui est études, tenue de rapports, administration du bureau. On effectuera des missions dans d'autres localités au besoin, le temps que les choses puissent démarrer avec la SOMADERN-MALI-SA et atteindre leur vitesse de croisière. D'ores et déjà, considère que BICD-SE et la SOMADERN-MALI-SA plus ton agence immobilière sont en consortium, et nous verons ce que l'avenir va nous réserver. Je suis entrain de finaliser la construction d'un bureau à l'étage, on fera une grosse plaque avec inscription BICD-SOMADERN-MALI-SA-AICG Kidal. Par ailleurs, dès que la construction

de mon bureau de Gao sera terminée, tu ira assurer la représentation de notre consortium là bas. Après nous allons attaquer Menaka , pour poursuivre sur Tombouctou et Taoudeni. On fera ainsi en sorte que notre groupement soit incontournable dans les prochaines années dans tout le Nord du Mali .»

C'est ainsi que depuis Décembre 2021, Askiw est à la fois mon hebergeur, mon ami, mon frère, mon copin, mon collaborateur, mon partenaire et aussi mon employeur.

Sur mes 32 mois , tantôt sédentaire, tantôt nomade entre les régions, cercles et villages du Nord du Mali, et de 3 pays sahéliers [Algérie, Niger et Burkina Faso], cela faisait donc 22 mois et quelques jours [Décembre 2021 - Novembre 2023] qu' Askiw et moi avons tout partagé quotidiennement, sur les plans professionnel, personnel, familial et social, en nous occupant de nos entreprises, et en contribuant à alléger les peines des populations de la région , par plusieurs initiatives d'utilité publique. La toute dernière, remonte à Septembre 2023, où suite aux entretiens que nous avons eu avec les Directeurs Régionaux des domaines, et de l'urbanisme de Kidal lors de leurs derniers séjours en provenance de Bamako, nous avons adressé une correspondance au Gouverneur de la Région , dans laquelle nous nous proposons de constituer sur place, les dossiers techniques pour la création des titres fonciers, les expédier à Bamako aux directeurs suscités, à charge pour eux de s'occuper des aspects administratifs et juridiques du processus, et nous renvoyer les TF créés par le canal de l'autorité régionale, pour les mettre à la disposition des propriétaires.

Sur le plan strictement privé, ce 06 Novembre passé , soit moins de 24 heures avant le décès d'Askiw, il avait communiqué mon contact à un partenaire qui travaille sur un important projet de stabilisation communautaire, dont l'une des missions qui était revenue à BICD-SE, devrait constituer à effectuer des prélèvements d'échantillons d'eaux de forages avec géo-localisation dans 26 localités de la région de Kidal. Je lui rendais compte le même soir après le dîner, de la première partie de la formation que j'avais suivie en ligne, et qui m'avait permise d'installer et d'être initié à une application de géo-localisation. Je l'informais que nous avons été interrompu par des problèmes de connexion, et que le lendemain 07 Novembre, nous procéderons, insha'Allah, à la formation et à l'installation de la seconde application. J'étais loin de savoir que je n'allais plus le revoir vivant.

J'arrive au bureau le lendemain, le temps de m'installer, de réviser un peu le cours de la veille et télécharger les documents que le formateur m'a envoyé, notre technicien bâtiment , Berthé , arrive, s'assoie sans pouvoir

placer un mot pendant 02 minutes. Je remarque soudainement des larmes dans ses yeux. Je lui demande ce qui s'est passé, il m'informe qu'Askiw a succombé aux frappes de drones qui venaient de se passer.

Sans tarder et conformément à la culture Touareg profondément musulmane, les dispositions sont prises pour son enterrement. Quand j'ai participé avec d'autres, à faire descendre Askiw dans sa dernière demeure, enseveli d'un linceul blanc ensanglanté, ce fût le moment le plus difficile de ma vie jusqu'ici.

Mais je ne m'entendais pas à ce que je subisse , dans les minutes et heures qui ont suivi la remise d'El Hadj Askiw ag WANINE entre les mains de son Seigneur et insha'Allah dans sa grâce, un nouveau choc aussi terrifiant. C'est ce qui a été pourtant le cas, quand j'ai pris connaissance avec indignation et stupeur, du communiqué de la DIRPA, informant que les FAMA avaient neutralisé des terroristes, et détruit des pick-up. Même information relayée sur les réseaux sociaux , et reprise au journal de 20h avec des images satellites de frappes à l'appui, et cette fois , en invitant les populations à ne pas céder à la manipulation et à la propagande visant à salir les FAMA.

De la reprise des affrontements au Nord du Mali, le 11 Août 2023 à l'instant où j'écris ces mots, je reçois de façon régulière et souvent à temps réel, les bilans des victimes civiles et militaires , par des sources incontestables. Je n'ai pas souvenir d'avoir commenté ici ou ailleurs, à fortiori critiquer une seule fois, un quelconque communiqué, qu'il vienne de l'Etat ou des mouvements armés, même disposant souvent d'informations contraires. Unique raison, je suis profondément républicain et accorde une importance capitale et particulière à la paix et à la cohésion sociale.

Si les historiens se mettaient à nous narrer toute la vérité sur la pénétration coloniale au Mali, il y aura des familles qui draineront l'opprobre collective jusqu'à la fin des temps, pour avoir trahi les siens et servi de 5ème colonne pour le colonisateur. Ne dit-on pas quand disant tout on risque de tout détruire ?

Cependant, au nom de la préservation de l'honneur de la famille d'Askiw, et du respect que je dois à sa mémoire, je me porte devant l'opinion nationale et internationale en faux contre l'intégralité du communiqué datée du 07 Novembre 2023 de la DIRPA, dans lequel elle qualifie les victimes des frappes intervenues le même jour à Kidal de terroristes. Non seulement Askiw n'a jamais été lié à une activité terroriste, ni de près , ni de loin, mais aussi les frappes n'ont fait exclusivement que des victimes civiles innocentes, y compris des enfants, sans aucune destruction de terroriste, ou de véhicule pick-up. Ledit

communiqué, ne fait malheureusement ressortir aucune graine de vérité, car est simplement mensonge du premier au dernier mot. Je m'assume devant l'histoire.

Ce qui s'est passé à Kidal ce 07 Novembre 2023, n'a qu'une seule et unique dénomination: Bavures.

Mes derniers mots s'adressent surtout à Askiv.

1-Mon type, comme on s'aimait s'appeler le plus souvent, tu me disais il y a environ 3 semaines, qu'un ami t'a appelé pour te demander de prendre des précautions pour Samer et Youssouf, en étude à Bamako, car ils pourraient être victimes d'amalgames, et qu'à ce dernier tu as seulement répondu: En cas de problèmes, ils iront chez Kanté. Ta mort ne changera rien en cela au besoin.

2-Mon type, ton départ a pris tout le monde de court, a rendu veuve en moins de 3 heures d'horloge, Aminatou, et orpheline Agaichatou, Mitrou, Paapa, Salmeyne et la benjamine Kouloum qui arrive à peine à construire quelques phrases. Sache quelles sont si fières de toi quelles n'ont perdu ni leur umanté, ni leur sourire, ni leur foi.

3- Mon type, nous voudrions construire ensemble tout un système économique pour Kidal et pour le Nord, voilà que tu m'abandonne sans l'atteinte de nos objectifs, auxquels je ne pourrais jamais arriver totalement sans toi, car nous étions l'un pour l'autre, l'accélérateur ou le frein sur certains projets d'envergure. Je te promets de faire de mon mieux.

4-Mon type, tu me rapellais régulièrement que nul n'est indispensable dans la vie, mais le vide familial et social que tu as laissé, le gouffre que tu laisse ouvert dans le fonctionnement du système économique local Kidalais, resteront encore longtemps, et très longtemps non comblés, à l'intense douleur des tiens.

5- Mon type, tu as toujours œuvré pour la paix et la réconciliation. Tu as été la première personne que j'ai consultée à Kidal, lorsque la plate-forme au sein de laquelle j'exerce mon modeste combat citoyen, a décidé de se saisir de la problématique de la résolution de la crise au Nord par le dialogue et les négociations, afin que nous ne tombions dans cette situation d'hostilités qui vient de te coûter injustement la vie, et qui pourrait aussi nous coûter la nôtre, à l'allure où vont les choses. Depuis le jour où tu as décidé de nous accompagner dans la voie de la paix tu as toujours œuvré dans la plus grande discrétion mais efficacité, afin que nous réussissions ce pari. Tu es parti, mais je continuerai,

insha'Allah selon mes moyens, ce combat pour que la paix règne partout au Mali, de Kayes à Gao et de Sikasso à Taoudeni. Je te demande de m'inspirer la voie, de là où tu es, car je suis convaincu que tu ne m'a abandonné que de corps, en restant avec moi dans le cœur et dans l'esprit.

6-Mon type, je t'informe que j'ai écrit une partie du présent hommage que je devrais absolument te rendre, dans notre mosquée où nous prions quotidiennement, et assis exactement à la place que tu occupais chaque soir pour la prière d'Ichaa.

7- Enfin mon type, Qu'Allahou t'accueille parmi les martyrs.

Ton type qui restera toujours ton type, Plaise à Dieu.

Fabou

■ Mamadou Ismaila KONATE



@vieuxmko

Manquer de courant : Une douleur insupportable ! Une Tristesse infinie ! Que reste-t-il de volontaires armés, à la tête de l'Etat, en compagnie du ventriloque national numéro 1, ayant tout dit et tout critiqué de ce qui avait existé auparavant, comme étant, il est vrai et à bien des égards, mauvais, dénué de sens et corrompu. Mais alors, INCAPABLE de fournir le courant comme jamais cela ne l'a été dans l'histoire politique de la RÉPUBLIQUE DU MALI depuis le 22 septembre 1960. Le courant n'a jamais autant manqué aux maliens et la faute à qui ? À EDM ? Pas que !



CAN 2023**L'armée ivoirienne renforce ses capacités opérationnelles à l'approche de l'évènement**

Le ministre d'État, ministre de la Défense, M. Téné Birahima Ouattara, a procédé ce mercredi 08 novembre 2023, à son Cabinet, à la remise de 74 véhicules et des matériels informatiques à des forces armées.

Les matériels roulants et informatiques acquis s'élèvent à environ 3 milliards de FCFA, au profit des forces armées, de la gendarmerie nationale et de l'administration centrale du ministère d'État, ministre de la Défense.

Le ministre d'État, ministre de la Défense, M. Téné Birahima Ouattara a indiqué que ce don s'inscrit dans la continuité de renforcer les capacités de mobilité et les capacités de travail des Forces armées de Côte d'Ivoire (FACI).

M. Téné Birahima demandé aux Forces armées de Côte d'Ivoire de se mobiliser pour faire en sorte que cet événement soit un succès. Il s'est dit persuadé que ces moyens de mobilité participeront à faire en sorte qu'ils puissent remplir de façon satisfaisante cette mission.

Téné Birahima, ministre d'État, ministre de la Défense

Il a recommandé au chef d'État-major des armées, au commandement supérieur de la gendarmerie et aux directeurs généraux de l'administration centrale, d'exiger de leurs collaborateurs le suivi et le maintien des moyens mis à disposition pour avoir une armée forte au service des populations.

Au nom des récipiendaires, le général Sako Issa exprimé sa gratitude au ministre d'État pour cette dotation qui leur permettra d'avoir sur le terrain des résultats significatifs, de renforcer et consolider la dynamique entreprise par la tutelle.

Des véhicules de commandement

Le général Sako Issa a en outre assuré de l'engagement des bénéficiaires à toujours remplir leurs missions avec une conscience professionnelle sans faille et surtout à faire de ces matériels un meilleur usage.

L'appui opérationnel de ce jour est constitué 74 véhicules comprenant 45 engins de commandement, 16 véhicules de liaison ou patrouille et 13 autres pour le transport de troupes d'une valeur totale de 2,6 milliards de FCFA.

Le matériel informatique, lui se compose de 2037 références, dont 708 ordinateurs, six serveurs et 268 matériels d'impression pour un investissement total de 300 millions de FCFA.

AP/APA



FAMa:**Un nouveau commandant à la tête de la 1ère région militaire**

La cérémonie de passation de commandement entre le commandant de la région militaire n°1 et chef secteur 1 de l'opération « Maliko » sortant, le colonel Issa Bagayoko et le commandant entrant, le colonel Ibrahim Samassa, s'est déroulée le mardi 07 novembre 2023, à la place d'armes du camp 1 Firhoun Ag Alinçar à Gao.

La passation s'est déroulée en présence du Gouverneur de région, le Général de Brigade Moussa Traoré, du Commandant du PCIAT-EST de l'Opération « Maliko », le Colonel-major Makan Alassane Diarra, des directeurs zonaux, des commandants de région des Forces de sécurité et de plusieurs autorités administratives, politiques, communales et traditionnelles.

La cérémonie a débuté par la revue des troupes effectuée successivement par le Commandant sortant et le Chef d'Etat-major de l'Armée de Terre, le Général de Brigade Harouna Samaké.

Elle a été présidée par le Chef d'Etat-major de l'Armée de Terre, le Général de brigade Harouna Samaké. Comme traditionnellement, le Commandant de zone sortant a remis l'écharpe nationale au CEM-AT qui l'a remis en-

suite au Commandant entrant. Cet acte confère au Commandant entrant la latitude de commander la première région militaire.

Le CEM-AT a ordonné à l'ensemble des Officiers, des Sous-officiers et militaires de rang, je cite : " Au nom du président de la République, Chef suprême des Armées, vous reconnaîtrez désormais comme votre chef le Colonel Ibrahim Samassa. Vous lui obéirez en tout ce qu'il vous recommandera pour l'exécution des services, de règlements militaires et l'observatoire des lois pour le succès des armées du Mali.

Le nouveau Commandant de la zone de défense N°1, le Colonel Ibrahim Samassa a pris le commandement dans un état d'esprit de continuité des missions régaliennes, de collaboration entre les Fama et les populations et de la lutte contre le terrorisme engagée par son prédécesseur. « Aucun effort ne sera ménagé pour consolider les acquis, poursuivre la lutte contre l'insécurité et apporter la quiétude et la paix dans l'ensemble des secteurs d'opération », a rappelé le Colonel Samassa.

Le Commandant de zone sortant, le Colonel Issa Bagayoko a salué son remplaçant et lui a souhaité plein succès dans ses nouvelles fonctions. Enfin, il a exhorté l'ensemble des militaires de tout rang à soutenir le Colonel Samassa pour le succès des armées.

SHC Alhassane ALDJOMATI
FAMA



Départ précipite de la Minusma de Kidal YEREWOLO communique

YEREWOLO Debout sur les Remparts a appris sans surprise à travers les réseaux sociaux l'abandon par la MINUSMA de son emprise de Kidal aux mains des terroristes avant la date convenue selon le plan de retrait établi de commun accord.

YEREWOLO condamne avec véhémence cette attitude de la MINUSMA et prend à témoin l'opinion nationale et internationale de cette violation flagrante des dispositions de la résolution 2690 du Conseil de Sécurité des Nations Unies par les officiels français de la MINUSMA basés à Kidal.

YEREWOLO rappelle la communauté internationale que ce non-respect du plan de retrait et des dispositions de la résolution 2690 confirme le plan machiavélique de désstabilisation du Mali toujours en vigueur.

YEREWOLO attire l'attention des plus hautes Autorités

du Mali afin de prendre des dispositions pour anticiper sur cette complicité de la MINUSMA avec ses alliés par rapport aux emprises restantes.

Par conséquent, YEREWOLO invite l'ensemble du peuple malien, les forces révolutionnaires et les forces du changement à l'organisation d'une conférence de presse pour une déclaration commune adressée au Secrétaire Général et au Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Enfin, YEREWOLO réaffirme son soutien sans réserve aux forces de défense et de sécurité victimes de la pieuvre des forces obscurantistes.

Restons mobilisés, déterminés et vigilants jusqu'au bout!

La lutte continue et la victoire est certaine!

Bamako, le 02 Novembre 2023

Le Chef du Département Communication

Drissa MEMINTA

Source : Le Républicain



Gao**Le couvre-feu en vigueur jusqu'à nouvel ordre**

La mesure prorogée dans toute la région de Gao a été annoncée le mercredi 8 novembre. Au même moment, les radios d'Ansongo décident de poursuivre un silence jusqu'à nouvel ordre après l'assassinat d'un animateur.

Cette recrudescence de l'insécurité dans la région de Gao inquiète les populations. Dans cette région, les groupes armés imposent une loi de prédation et de violence tandis que les autorités locales et la société civile tentent de s'organiser.

Récemment, une attaque menée par des hommes armés sur la route Labezanga-Ansongo a coûté la vie à un animateur, un autre a été blessé, et deux autres personnes ont été enlevées. Suite à cet événement, une journée sans radio a été organisée par toutes les radios de la région de Gao.

La situation a amené les autorités locales à prendre des mesures. Dans un communiqué, le Gouverneur de la région a indiqué que le couvre-feu instauré le 9 septembre est prorogé à compter de ce mercredi 8 novembre 2023, de 22h à 6 h jusqu'à nouvel ordre.

Dans la région de Gao la mesure est diversement appréciée. Si pour certains, elle est efficace, pour d'autres, elle a un impact sur le rendement de leurs activités.

À noter que la mesure est également en vigueur jusqu'à nouvel ordre à Tombouctou.

Aucune radio n'émet à Ansongo

L'union des radios et télévision libre du Mali, URTEL a décrété un silence radio dans la région de Gao. Elle fait suite à l'attaque contre un convoi d'hommes de médias sur l'axe Gao-Ansongo. Cependant, « cette opération se poursuivra à Ansongo jusqu'à ce que les deux animateurs soient relâchés », prévient Issoufa Moussa Touré, Coordonnateur de l'Urtel à Ansongo.

Studio Tamani

📷 Studio Tamani



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Communiqué du conseil des ministres du mercredi 08 novembre 2023



Le conseil des ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 08 novembre 2023, dans sa salle de délibérations au palais de Koulouba, sous la présidence du colonel Assimi Goïta, président de la transition, chef de l'état.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- procédé à des nominations ;

– et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLE- MENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des relations avec les Institutions, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret relatif à l'opération d'identification des agents des fonctions publiques de l'Etat et des

Collectivités territoriales.

Le besoin pour les fonctions publiques de l'Etat et des Collectivités territoriales de se doter de systèmes d'identification accessibles, sûrs et vérifiables est une exigence qui s'est accrue au fil des ans.

En effet, les fonctions publiques de l'Etat et des Collectivités territoriales sont confrontées à certaines difficultés qui nuisent aux efforts de l'Etat en matière de gestion des res-

sources humaines, notamment :

- l'absence de fichiers personnels actualisés au niveau des structures chargées de la gestion des ressources humaines ;
- l'absence d'interconnexion entre les structures chargées de la gestion des ressources humaines de l'Etat d'une part et, d'autre part, entre les structures chargées de la gestion des ressources humaines des Collectivités territoriales ;
- l'absence d'un fichier unique pour la gestion des salaires des fonctionnaires des Collectivités territoriales.

En vue d'apporter des réponses appropriées à ces difficultés, le Gouvernement a décidé de mettre en place un Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines intégrant les données biométriques du Recensement administratif à vocation d'état civil.

Le projet de décret adopté permettra la mise en œuvre de l'opération d'identification des agents des Fonctions publiques avec pour objectif :

- de maîtriser les effectifs et la masse salariale des agents des Fonctions de l'Etat et des Collectivités territoriales ;
- de disposer d'une base de données fiable sur les ressources humaines de l'Etat et des Collectivités territoriales ;
- de moderniser la gestion administrative et salariale des Fonctions publiques de l'Etat et des Collectivités territoriales
- de mettre en conformité les données des Fonctions publiques de l'Etat et des Collectivités territoriales avec celles du Recensement Administratif à vocation d'état civile ;
- de disposer de statistiques sur la situation des agents des Fonctions publiques de l'Etat et des Collectivités territoriales ;

- de disposer d'outils de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

2. Sur le rapport du ministre de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, le Conseil des Ministres a adopté des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique de l'Inspection de la Jeunesse, des Sports et de la Construction citoyenne.

Le département de la jeunesse et des sports, chargé de l'Instruction civique et de la construction citoyenne prépare et met en œuvre la politique nationale de la promotion de la jeunesse, des sports et de la construction citoyenne.

Pour la mise en œuvre de cette attribution, il dispose de plusieurs services et travaille avec des structures associatives reconnues d'utilité publique qui reçoivent les ressources publiques et qui ont besoin d'appui-conseil pour renforcer leur gouvernance et la transparence de leur fonctionnement.

Malgré ce nombre important de service et de structure, le département ne dispose pas d'une structure de contrôle propre lui permettant de veiller à l'application de la réglementation et d'apporter l'appui-conseil nécessaire à leur bon fonctionnement.

Les projets de texte adoptés créent l'Inspection de la Jeunesse, des Sports et de la Construction citoyenne avec pour mission d'assurer le contrôle et de veiller au respect et à l'application des dispositions législatives et réglementaires, notamment celles relatives à la gestion administrative, financière et matérielle par les services et organismes relevant du Ministère en charge de la Jeunesse, des Sports et de la Construction citoyenne.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Directeur des Finances et du Matériel du Ministère des Transports et des Infrastructures :

Monsieur Aliou Alarba TRAORE, Inspecteur des Finances.

- Directeur des Finances et du Matériel du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :

Monsieur Souleymane TRAORE, Inspecteur des Finances.

- Directeurs des Finances et du Matériel du Ministère de l'Agriculture :

Monsieur Moulaye TRAORE, Inspecteur des Finances.

- Agent Comptable Central du Trésor :

Monsieur Ibrahim COULIBALY, Inspecteur du Trésor.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de la situation épidémiologique du pays marquée, notamment :

- a. par une stagnation du nombre de cas testés positifs de la maladie à Coronavirus par rapport à la semaine précédente.
- b. par une augmentation du nombre de cas confirmés de dengue comparé à celui de la semaine précédente.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

Bamako, le 08 novembre 2023

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Officier de l'Ordre national

Dans le nord du Mali

La ville de Kidal frappée par des drones de l'armée malienne

Une colonne de militaires maliens et de mercenaires russes est stationnée à une centaine de kilomètres du fief des rebelles indépendantistes, qui contrôlent la ville.



La guerre grondait depuis plusieurs semaines autour de la ville de Kidal. C'est du ciel que sont venues les premières bombes, lâchées par des drones de l'armée malienne. Selon les rebelles séparatistes de la Coordination des mou-

vements de l'Azawad (CMA), maîtres de la ville, 14 civils auraient été tués mardi 7 novembre. Les Forces armées maliennes (Fama) reconnaissent dans un communiqué avoir mené «des frappes aériennes» mardi, mais affirment avoir visé «des

cibles terroristes dans l'ex-camp de la Mission des Nations unies au Mali». Selon les militaires, «plusieurs pick-up des terroristes ont été neutralisés».

Pressés de quitter le Mali par la junte

au pouvoir à Bamako, les Casques bleus ont quitté définitivement leur base de Kidal il y a une semaine. Les mouvements rebelles, qui contrôlent la ville, s'en sont immédiatement emparés. Au grand dam de l'armée malienne : elle comptait profiter de la rétrocession du camp pour reprendre pied dans ce bastion indépendantiste qui lui échappe depuis plus de dix ans. Un convoi d'une centaine de véhicules, transportant des militaires maliens et leurs alliés russes du groupe Wagner, s'était mis en branle à partir de Gao, le 2 octobre, en direction de Kidal. Des affrontements ont éclaté à mi-chemin avec les combattants de la CMA. La colonne de l'armée malienne s'est arrêtée après avoir atteint le village d'Anéfis, à environ 110 kilomètres de Kidal. Les rebelles qui leur font face préparent la défense de la ville.

DRONES TURCS

Les Fama disposent d'un avantage important sur le plan militaire : la maîtrise des airs. Depuis un an, le gouvernement malien a notamment fait l'acquisition de six drones TB2 de la société turque Bayraktar,

un modèle relativement bon marché, rendu populaire par la guerre en Ukraine. L'un d'eux s'est écrasé dans un accident début mars. Ce sont ces appareils qui ont mené les frappes sur Kidal. Ont-ils décollé de l'aéroport militaire de Gao, à 300 kilomètres ? La portée des TB2 est seulement de 150 kilomètres.

Néanmoins, «il est possible d'avoir un relais, surtout dans le désert, avec peu de relief, note Joseph Henrotin, chargé de recherches au Centre d'analyse et de prévision des risques internationaux. L'endurance du drone lui-même permet de dépasser les 150 kilomètres, et le matériel nécessaire pour installer un relais est mobile et assez léger.» Les militaires maliens et leurs partenaires russes auraient pu faire venir ce relais à Anéfis. A moins qu'ils n'aient dégagé une petite piste pour faire décoller les TB2 du village. «Elle peut être en terre, en herbe, en latérite : la machine est relativement légère, la préparation n'est pas forcément lourde», explique le spécialiste.

Après une première salve, quelques

jours plus tôt, trois bombes ont été tirées sur Kidal mardi. L'une a été larguée dans l'enceinte de l'ex-camp de la Mission des Nations unies (Minusma). Une autre a explosé à proximité, «entre la base et l'école Aliou», au nord-ouest du site onusien : huit élèves auraient été tués, selon la CMA. Une troisième frappe a atteint un groupe de «notables qui prenaient le thé sous un arbre» à la périphérie de la ville, affirme un responsable de la rébellion. Six hommes auraient trouvé la mort. Mercredi matin, deux nouvelles frappes ont été signalées, sans faire de nouvelles victimes. Un camion abandonné par la Minusma aurait été touché.

■ liberation.fr

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**APPEL
GRATUIT**

**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Retrait non conforme de la MINUSMA de Kidal : Une trahison envers le Mali



Le retrait précipité des troupes de la MINUSMA de la ville de Kidal a suscité l'étonnement et la consternation du peuple malien. Contrairement au calendrier convenu entre le Mali et la mission des Nations Unies, cette décision a laissé le camp de Kidal entre les mains de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) et de ses alliés terroristes.

Le Comité stratégique du Mouvement du 05 Juin -

Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) condamne avec la plus grande rigueur cet abandon du camp de Kidal, perçu comme une trahison et une volonté de déstabilisation du Mali de la part de la mission onusienne.

Le M5-RFP réaffirme son soutien aux autorités de la transition dans leur engagement à rétablir la sécurité et la souveraineté sur l'ensemble du territoire national. Le mouvement soutient fermement

le calendrier initial et tient à préserver l'intégrité territoriale du Mali, conformément aux 10 points et 17 mesures du Mouvement, dont la mise en œuvre a nécessité la Rectification de la Transition.

Dans cette lutte pour retrouver une souveraineté pleine et entière, le M5-RFP reste mobilisé aux côtés des autorités de la Transition et des forces de défense et de sécurité du Mali. Il est essentiel de garantir la sécurité et la stabilité du pays, et de ne pas laisser les groupes terroristes et les factions armées compromettre la paix et le développement du Mali.

Le retrait non conforme de la MINUSMA de Kidal met en lumière la nécessité d'une coopération étroite entre le Mali et la mission des Nations Unies pour assurer la sécurité dans la région. Il est impératif de réévaluer les protocoles et les engagements pris afin d'éviter de telles situations à l'avenir.

Le peuple malien attend des réponses claires et des mesures concrètes de la part de la MINUSMA pour rétablir la confiance et garantir que de tels retraits non conformes ne se reproduiront plus. La stabilité du Mali et la lutte contre le terrorisme nécessitent une coordination efficace entre toutes les parties concernées.

Il est primordial que toutes les forces, qu'elles soient maliennes ou internationales, travaillent ensemble pour rétablir la paix et la sécurité dans la région de Kidal et dans tout le pays. Le Mali mérite de vivre dans la paix et la prospérité, et cela ne peut être réalisé que par une coopération mutuelle et une volonté commune de lutter contre les forces qui cherchent à le déstabiliser.

Lire en encadré l'intégralité dudit communiqué

**COMMUNIQUE N°009-CS-M5-
REP DU 03/11/2023 SUR LE
RETRAIT NON CONFORME
DE LA MINUSMA DE KIDAL**

C'est avec étonnement et consternation que le Peuple malien a constaté le retrait précipité des troupes de la MINUSMA de la ville de Kidal contrairement au chronogramme convenu entre le Mali et la mission des Nations Unies abandonnant ainsi le camp de cette localité aux mains de CMA et ses alliés terroriste.

Le Comité stratégique du Mouvement du 05 Juin - Rassemblement des Forces Patriotiques - M5 -RFP - condamne avec la dernière rigueur cet abandon du camp de Kidal, qui sonne comme une trahison, et une volonté de déstabilisation du Mali par la mission onusienne.

Soutenant le chronogramme initial, le M5 -RFP Réaffirme son soutien aux autorités de la transition dans leur engagement pour rétablir la sécurité et la souveraineté sur l'ensemble du territoire national.

Le M5-RFP tient fermement à l'intégrité territoire du Mali comme indiquée dans les 10 points et 17 mesures du Mouvement dont la mise en œuvre a nécessité la Rectification de la Transition.

Dans ce combat de souveraineté retrouvée, le M5 - RFP reste mobilisé aux côtés des Autorités de la Transition et des Forces de Défense et de Sécurité du Mali.

Vive la Transition

Vive les FAMA

Que DIEU bénisse le Mali et préserve les maliens

Bamako, le 05 novembre 2023

Pour le Comité stratégique du M5-RFP

P/Le vice-président/P.O
Le Porte-parole
Oumar Diallo
Karamoko B Keita

Fédération et Associations des Retraités du Mali : Un forum sur la convention collective sur la problématique de la retraite

La Fédération et Associations des retraités du Mali (FNAR) et les Associations des retraités ont organisé un forum, du 2 au 3 novembre 2023 dans la salle de conférence du contrôle général des services publics, pour passer au peigne fin les problèmes auxquels sont confrontés les personnes qui ont eu droit à la retraite. C'était sous la haute présidence du Premier ministre malien, le Dr Choguel Kokala Maiga, en compagnie de Mme Diéminatou Sangaré, ministre de la santé et du Développement Social.

Le président, Seydou Monzon Traoré, a, au nom de ses collègues, salué les autorités de la transition pour leur engagement patriotique et leur clairvoyance dans la gestion du pays. Il a salué le personnel de la direction de la sécurité sociale, tels que la CANAML, l'Institut National de prévoyance Sociale etc.. qui ne cessent de prendre des initiatives majeures impactant positivement la condition des retraités. Il s'agit, selon M Traoré, de la déconcentration des services techniques, la bancarisation des pensions, le contrôle physique périodique, le paiement en ligne des pensions pour certaines catégories, autant d'efforts louables qui viennent couronner la volonté des pouvoirs publics à opérer de véritables mutations y compris dans le domaine de la législation sociale. S'agissant des réformes législatifs, il a cité des avancées, entre autres, la liquidation de la pension sur la base de la moyenne des rémunérations des cinq dernières années ; de la carrière soumise à cotisation ; l'instauration d'un régime complémentaire qui fait appel à l'effort contributif de l'assuré ; l'élargissement de l'assiette de cotisations à tous les avantages accordés au fonctionnaire, y compris les primes d'indemnités pour permettre le relèvement du niveau de sa pension ;

l'augmentation du taux de cotisation de l'Etat qui passe de 8 à 13%. Pour les retraités de la Convention collective, il a rappelé les avancées notoires qui ont eu lieu. Il s'agit de l'admission de la retraite à 55 ans, sans abattement ; l'instauration du régime d'assurance volontaire ouvert aux membres non-salariés des professions libérales, artisanales et commerciales et industrielles ainsi qu'aux travailleurs, indépendants, ce qui a comme avantage l'extension de la couverture sociale à une frange importante de la société ; la liquidation de la pension sur la base des rémunérations mensuelles moyenne des treize s dernières années ; l'assurance maladie obligatoire aussi bien pour les retraités de la Convention que pour ceux de la fonction publique etc.. Cependant, le président a fait remarquer que malgré ces avancées significatives enregistrées, tant au niveau du code des pensions régissant du droit des fonctionnaires à la retraite et gérés par la CMSS qu'au niveau du code de prévoyance sociale dont les pensionnés émargent à l'INPS, des questionnements persistent. Des interrogations, va t-il indiquer, à l'allure de frustrations ont- surgi chez une frange très significative de retraités des fonctions publiques de l'Etat et des Collectivités territoriales ; aussitôt, après l'adoption de la loi 2018-53 du 11 juin 2018 portant



code des pensions qui en son article 140 dispose que les droits ou de réversion acquis avant l'entrée en vigueur de cette loi ; demeurent sous l'égide des textes en vigueur au moment de leurs acquisitions.

En d'autres termes, les avantages prévus dans le nouveau code de pension ne concerneraient nullement les pensionnés ayant fait valoir leurs droits à la retraite avant janvier 2019. A indice, annuités et grades égaux, le niveau de la pension varie selon que vous soyez avant ou après janvier 2019, date de l'application de la nouvelle loi, a indiqué le président Traoré. En expliquant le cas des retraités de la Convention collectives, Taoré n'a pas manqué de souligner la stagnation de leur pension depuis 2019. Il n'a également pas manqué de rappelé la crise multidimensionnelle, la COVID 19, le terrorisme, l'embargo de la CEDEAO et de l'UEMOA qui ont eu des impacts certains sur les denrées de premières nécessités et des conséquences, voir une dégradation du niveau de vie, une érosion du

pouvoir d'achat des populations Il a également indiqué que le travailleur retraité n'a bénéficié d'aucune augmentation pour le soulager, qu'il reste le seul contributeur aux dépenses des ménages Selon lui, l'article 167 du code de Prévoyance Sociale qui stipule que les pensions sont revalorisables par décret pris en conseil de ministre sur proposition du ministre du travail après délibération du Conseil d'administration, chose qui n'a pas produit ici l'effet escompté. Le Premier ministre, le Dr Choguel Kokala Maiga a, quant à lui, expliqué les calculs des pensions de l'indépendance à nos jours, la gestion des pensions, les efforts fournis par le gouvernement pour l'amélioration des dites pensions. Il a appelé à un débat inclusif, un échange fructueux, et des propositions concrètes pour l'amélioration des pensions. Il a saisi l'occasion pour expliquer la rébellion au Mali de l'indépendance à nos jours, les enjeux d'une guerre qu'on a imposé au Mali. Au terme de deux jours de travaux, la fédération

et Associations des retraités du Mali ont fait des constats et aussi des recommandations qui sont entre autres, l'amélioration de la pension des retraités d'avant janvier 2019 par la sécurité Sociale ; la revalorisation des pensions par l'INPS ; le reversement régulier des cotisations à la CMSS par l'Etat ; la mise en place d'un Conseil d'orientation et de régulation de la Prévoyance Sociale ; l'application des recommandations des Études actuelles par le glissement de taux des autres branches vers elle, vers celle de la retraite ; l'opérationnalisation de la retraite complémentaire par la capitalisation ; l'élargissement de la cotisation par l'identification des entreprises non salariées et du secteur non formel; la transposition diligente des directives de la CIPRES dans le dispositif régissant la Sécurité Sociale.

Fakara Faïnké

Source : Le Republicain

Patrimoine culturel : LE « SIGI » désormais inscrit au patrimoine culturel national

Le conseil des ministres a adopté le 25 octobre 2023 un projet de décret portant classement du « Sigi », rite sexagénaire Dogon, dans le patrimoine culturel national. Et cela sur proposition du ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme.



Le « Sigi », selon le département de la Culture, est l'un des rites traditionnels les plus anciens chez les dogons. Son origine remonte à la découverte de l'étoile « Sirius » par les dogons, il y a des centaines d'années. Il est célébré chaque soixante ans pour commémorer la révélation de la parole à l'Homme par Dieu, ainsi que la mort du premier ancêtre. Cette célébration donne lieu à des manifestations artistiques et socioculturelles grandioses à travers toute la contrée des falaises de Bandiagara.

La dernière édition du « Sigi » a eu lieu en 1967 et la prochaine édition est prévue en 2027. La célébration

du « Sigi » est une occasion de communion du peuple dogon autour de l'héritage ancestral. C'est un événement majeur qui marque une étape importante dans la vie de la société et de celle de l'individu, car il n'est pas donné à tout le monde d'être témoin de deux éditions. Rappelons qu'au « Sigi » est associée la langue de la société des masques, le « Sigi so », une langue liturgique également menacée de disparition. Et c'est en raison de ses valeurs historiques et socioculturelles que le « Sigi » a été inscrit à l'inventaire du patrimoine culturel national.

Cette initiative vise à préserver les valeurs ayant justifié son inscrip-

tion à l'inventaire et de renforcer sa protection juridique. Ce classement permettra, entre autres, de sauvegarder le « Sigi » contre l'aliénation, la transformation, la disparition ; d'éduquer les jeunes afin de favoriser la transmission des connaissances liées aux cérémonies commémoratives du « Sigi » ; de recoudre le tissu social et renforcer le dialogue, la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble ; de favoriser la recherche scientifique, l'inventaire, la documentation et la formation pratique universitaire.

Naby

Le Matin

Évasion de Jean Claude PIVI : Une chasse à l'homme nationale et internationale lancée

Dans un communiqué officiel émis par le Ministère de la Justice et des droits de l'homme, l'opinion publique nationale et internationale est informée de l'évasion de Monsieur Jean Claude PIVI, poursuivi pour des faits présumés de crime de sang dans le dossier des événements du 28 septembre 2009. Le fugitif est activement recherché tant au niveau national qu'international afin d'être arrêté et conduit à la Maison centrale de Conakry pour la suite de son procès.

L'évasion de Monsieur Jean Claude PIVI a eu lieu lors d'une opération commando perpétrée dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 novembre 2023 à la Maison centrale de Conakry. Cette évasion a suscité une grande inquiétude tant auprès des victimes que des témoins et de toutes les personnes en situation de risque.

L'arrestation de Monsieur Jean Claude PIVI revêt une grande importance pour les victimes, les témoins et toutes les personnes en situation de risque. En effet, elle permettrait de rassurer ces personnes en assurant leur sécurité, leur dignité et leur bien-être physique et psychologique, conformément à l'article 2 de la loi organique L/2022/013/CNT du 23 septembre 2022. Les mesures de protection mises en place seront proportionnelles à la gravité du risque encouru par les personnes à protéger.

Face à cette situation préoccupante, le Garde des Sceaux a donné des instructions claires aux Procureurs généraux pour qu'ils mettent tout en œuvre afin de rechercher et de recueillir auprès des citoyens toute information ou renseignement pouvant faciliter l'interpellation du fugitif. Ces instructions



sont conformes à l'article 37 alinéas 1 et 2 du Code de procédure pénale, qui stipule que le ministre de la Justice est chargé de conduire la politique pénale déterminée par le Gouvernement et de veiller à sa cohérence d'application sur le territoire de la République.

Le Ministère de la Justice et des droits de l'homme rappelle également à tous les citoyens leur devoir de signaler immédiatement toute information relative à Monsieur Jean Claude PIVI, conformément à l'article 122 du Code de procédure pénale. Ce devoir s'applique à toute autorité constituée, tout fonctionnaire ou officier public qui, dans

l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit, ainsi qu'à toute personne témoin d'un attentat contre la sûreté publique, la vie ou la propriété d'un individu.

Afin d'encourager les citoyens à accomplir leur devoir en signalant des informations pertinentes, le Ministère de la Justice offre une récompense d'un montant de cinq cent millions (500 000) pour toute information permettant de localiser et d'appréhender Monsieur Jean Claude PIVI. Cette récompense vise à renforcer la collaboration entre les autorités et la population dans la lutte contre la criminalité.

L'évasion de Monsieur Jean Claude PIVI, suspecté de crimes violents, est un événement préoccupant. Le Ministère de la Justice et des droits de l'homme a pris des mesures immédiates pour rechercher le fugitif à la fois au niveau national et

international. La collaboration de la population est essentielle pour faciliter l'interpellation du fugitif, et une récompense de cinq cent millions (500 000) est offerte à cet effet. L'arrestation de Monsieur Jean Claude PIVI est cruciale pour

rassurer les victimes, les témoins et toutes les personnes en situation de risque, conformément à la loi en vigueur.

La Rédaction

France – Afrique : Un rapport parlementaire pointe la politique “illisible” de paris

Un rapport parlementaire sévère épingle le “manque de connaissance” de la France en Afrique, qui pâtit d'un sentiment de plus en plus défavorable dans les zones francophones.

La confiance dégradée entre l'Afrique et la France doit être rétablie “d'urgence”, pour éviter que la défiance ne se propage sur le continent africain, de plus en plus courtisé. C'est la préconisation d'un rapport parlementaire français publié mercredi 8 novembre sur les relations entre la France et l'Afrique, mené par le député du modem Bruno Fuchs, et la députée les républicains Michèle tagarot.

Après avoir réalisé des dizaines d'auditions d'acteurs africains et français, ils dressent un constat sévère : la France a du mal à “s'adapter” aux mutations africaines, est “privée d'une connaissance fine du continent, et elle “refuse désormais de se doter d'une véritable politique africaine”. Les auteurs du rapport pointent du doigt une stratégie souvent “illisible”. Les africains, affirment-ils, “demandent une autre politique à la France” et il “faut agir d'urgence pour éviter un risque de contagion et de perte de confiance”.

DE LA RELATION MILITAIRE AU SOFT POWER

“Cette lame de fond défavorable à la France est passée vite dans les pays du Sahel, globalement dans l'Afrique francophone [...] où nous avons des façons d'opérer dans un pré-carré qui n'ont pas complètement disparu”, a ajouté le député Bruno Fuchs, ce mercredi, au micro de RFI Afrique.

Depuis son arrivée à l'Élysée, Emmanuel Macron tente un changement de cap en Afrique, avec une approche moins militaire et centrée sur les relations avec la société civile et le “soft power”. Le discours de Ouagadougou en 2017 avait marqué le début d'une longue série de promesses et d'initiatives, allant du travail mémoriel (Algérie, Rwanda) à la restitution d'œuvres d'art, en passant par l'augmentation de l'aide publique au développement et de nouveaux partenariats hors de son pré carré francophone.

Mais “au-delà du vocabulaire re-

nouvelé et de l'accumulation d'initiatives, souvent bienvenues, il manque peut-être l'essentiel : une offre stratégique précise et de long terme qui donne envie aux pays africains de maintenir des liens nourris et plus égalitaires avec la France”, juge le rapport.

LA FIN D'UNE ÈRE

Entretemps, les coups d'Etat, au Mali en 2020 et 2021, au Burkina Faso en 2022, puis au Niger en 2023, ont précipité le divorce avec Paris. Les juntas militaires ont poussé dehors l'armée française, après une décennie d'intervention anti-djihadiste. Concernant l'opération Barkhane, déclenchée en 2014 au Mali sous la présidence de François Hollande, “elle a plutôt été un succès militaire”, estime Bruno Fuchs. “Mais les erreurs sont multiples. Il n'y a pas eu de vision politique [...] et notre posture est devenue progressivement illisible. On a aussi quitté le terrain [...] on a perdu la connaissance du terrain, et on agit comme l'on pense que l'on doit agir

depuis Paris”, juge l'auteur du rapport.

Le gouvernement Français s'est vu reprocher bien des incohérences ces dernières années. Avant de condamner le coup d'Etat au Niger, il s'était notamment accommodé du premier putsch au Mali en 2020, et avait adoubé l'année suivante Mahamat Idriss Déby Itno, qui avait succédé à son père à la tête du Tchad sans processus constitutionnel. “Ces maladroites ont aggravé les tensions et entretenu la perception que les dirigeants français font toujours preuve d'une certaine condescendance à l'égard de l'Afrique”, estime le fondateur du groupe de réflexion ouest-africain Wathi Gilles Yabi.

En Afrique de l'Ouest circule aussi l'idée que Paris cherche surtout à maintenir ses parts de marché face à l'arrivée de concurrents aux relations plus neutres et décomplexées comme l'Inde, la Turquie, l'Arabie saoudite et la Russie, mais surtout la Chine, qui a supplanté la France



comme premier partenaire commercial dans ses anciennes colonies ces 20 dernières années.

PRIORITE A LA CONCERTATION

Pour soigner ce lien et assurer une relation assainie sur le long terme, les auteurs du rapport préconisent un "changement de style" : "arrêter les grands dis-

cours, souvent porteurs d'attentes finalement déçues, et leur préférer des actions concrètes". Mais surtout, se concentrer sur "une plus grande concertation" à travers des échanges "plus transparents et institutionnels" des décisions.

Pour cela, le rapport propose de réformer "en profondeur" l'aide publique au développement, pour

mieux l'adapter aux besoins locaux avec plus de dons, moins de prêts, ainsi que la politique des visas pour mettre fin aux "incohérences" et "situations vexatoires" quotidiennes tandis que la France "se prive de nombreux talents".

Source : L'Express

Energie : Les USA s'inquiètent de leur dépendance à la Russie dans ce domaine

Le spectre de la guerre froide plane encore sur les relations contemporaines entre les États-Unis et la Russie, révélant une interdépendance économique qui défie les tensions politiques. Un haut responsable de l'énergie à Washington a récemment exprimé son inquiétude quant à la sécurité nationale, pointant du doigt la dépendance des États-Unis envers l'uranium enrichi russe. Cette dépendance prend ses racines dans les accords post-guerre froide, soulignant combien les enjeux énergétiques peuvent étroitement lier deux nations aux relations autrement ambivalentes.

Les liens historiques tissés depuis la Seconde Guerre mondiale entre les deux géants mondiaux ont souvent été marqués

par une alternance de tension et de détente. La Guerre froide, débutée au crépuscule des années 1940 et persistant jusqu'au déclin des an-

nées 1980, illustre cette rivalité. Les États-Unis et l'Union soviétique, devenu la Russie, se sont opposés sur le plan idéologique, le capita-



lisme affrontant le communisme sans jamais aboutir à un conflit direct. Cette période s'est caractérisée par une course effrénée aux armements, des guerres par procuration et un affrontement technologique marquant, notamment dans le domaine spatial.

Dans le prolongement de cette compétition, la coopération spatiale a survécu comme un domaine de collaboration entre les deux puissances. Toutefois, c'est dans le secteur moins médiatisé de l'uranium enrichi que la dépendance américaine se révèle la plus préoccupante. Les États-Unis s'appuient massivement sur les ressources russes pour approvisionner leurs centrales nucléaires. Avec près de 20% du combustible nucléaire fourni par des fournisseurs russes, les responsables américains comme Kathryn Huff, secrétaire adjointe à l'énergie nucléaire, tirent la sonnette d'alarme.

Une Russie omniprésente dans le domaine

Cette dépendance n'est pas une mince affaire, surtout lorsque l'on considère que la Russie détient environ la moitié de l'infrastructure mondiale d'enrichissement de l'uranium. Ce rôle crucial pour la production de combustible nucléaire souligne la position dominante de la Russie comme fournisseur de services d'extraction, de fraisage, de conversion et d'enrichissement de l'uranium pour les services publics américains. En effet, l'année dernière, Washington s'est reposé sur Moscou pour environ un quart de son uranium enrichi, selon les chiffres du gouvernement américain.

C'est dans ce contexte que des voix s'élèvent pour plaider en faveur d'une réduction de cette dépendance. « Il est vraiment critique de se détacher de notre dépendance, spécialement envers la Russie », a déclaré Huff. Sans action, la Russie continuera à dominer ce marché, une situation alarmante pour la sécurité nationale, la politique

climatique et l'indépendance énergétique des États-Unis. Maria Korsnick, directrice générale de l'Institut de l'énergie nucléaire, reconnaît l'alignement de l'industrie sur la nécessité de se détacher de la Russie, tout en soulignant l'importance de développer des capacités alternatives dans ce segment de la chaîne d'approvisionnement.

Alors que l'ombre de la Guerre froide semble s'estomper dans la mémoire collective, la réalité de cette dépendance stratégique rappelle que les vestiges de ce passé ne sont pas simplement historiques ou symboliques, mais également profondément enracinés dans les infrastructures vitales de l'énergie contemporaine. Les États-Unis se trouvent à un carrefour, où les décisions prises aujourd'hui pourraient soit renforcer cette dépendance, soit ouvrir la voie à une plus grande autosuffisance et sécurité énergétique.

Source : <https://lanouvelletribune.info/>

Paris sportifs :

De la passion à l'addiction aux conséquences dramatiques

Parier sur les résultats sportifs, du football notamment ! Une pratique de plus en plus courante au Mali, surtout en milieu jeune. Interrogés par nos soins, des parieurs expliquent cette passion par, entre autres, le chômage, la passion du football... L'envie de se faire de l'argent n'est pas non plus négligente. Pour mieux cerner les raisons principales qui poussent les adeptes vers ce jeu du hasard, nous sommes allés à la rencontre de quelques-uns. Nous avons également parlé des avantages et des conséquences de ce jeu avec un psychologue.

Auparavant, il fallait se déplacer pour aller payer ses billets de loterie. Ce qui n'était pas toujours aisé à cause d'une interminable file d'attente. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, car la technologie a facilité les choses. De nos jours, il vous suffit juste d'avoir un téléphone portable et une connexion et un peu de connaissance dans le domaine du football pour pouvoir faire son pari sans se déplacer. Tout se fait donc en toute simplicité et on vous informe à la seconde près si votre pari est validé ou non.

Reste à croiser les doigts et prier que la chance soit de votre côté. Autrefois, avec le Pari mutuel urbain (PMU), c'était sur les chevaux que beaucoup de joueurs pariaient. A ce niveau, la clientèle est majoritairement composée de personnes d'un certain âge. Mais ces dernières années, à travers l'épanouissement du secteur avec plein de choses sur lesquels on peut parier, la tendance a évolué. Aujourd'hui, rien que dans le domaine du football, on peut parier sur le nombre des buts, les penalties, le nombre de cartons rouges ou jaunes, les corners, les coup-francs...

Ainsi, un peu plus de 70 % des jeunes citadins (notamment dans la capitale) sont devenus des parieurs. L'engouement est tel qu'il ne faut plus confier son argent à

n'importe quel jeune au risque de le voir parier sur une victoire du Barça (FC Barcelone) ou sur le Real Madrid. Aucun passionné du pari sportif n'a voulu être cité dans notre article, comme si c'était un jeu prohibé par la loi malienne alors qu'il est tout à fait légal. Selon beaucoup d'interlocuteurs, être cité dans ce genre d'articles peut ternir l'image d'une personne. Cela peut se comprendre dans la mesure où la population malienne est majoritairement musulmane alors que les jeux du hasard sont prohibés par l'islam.

Pour certains salariés (fonctionnaires ou non), les paris sportifs permettent d'arrondir la fin du mois. Pour d'autres joueurs, c'est à cause du chômage qu'ils sont devenus parieurs aujourd'hui afin de pouvoir joindre les deux bouts. «Être au chômage et ne pas être un parieur de football, est très mauvais pour une personne», entend-t-on souvent dans ce cercle de parieurs. «Jouer au pari sportif ne fait pas avancer car, pour souvent y gagner mille F CFA, il faut souvent perdre au moins dix mille F CFA», nous explique un parieur. Pour lui, «c'est par contrainte, notamment faute d'un emploi rémunéré, que

beaucoup joue à ce jeu. Et pour certains, à force de s'y adonner ça devient une addiction. A ce stade, on ne peut plus se priver de jouer». Un autre parieur ironise en rappelant, «les paris sportifs font partie des 200 000 mille emplois promis par l'ancien président IBK (feu Ibrahim Boubacar Kéita)».

«Ce jeu appauvri et peut créer des troubles de conduite, équivalant à des troubles addictifs liés à la consommation de substances entraînant une dépendance, telles que l'alcool, le tabac ou les drogues. A la longue, cela peut entraîner de graves troubles mentaux comme la dépression, l'isolement social...», a souligné Dr Boubacar Hamadoun Maïga, médecin psychiatre au Centre hospitalier universitaire (CHU) du Point G, a répondu à nos questions.

Le psychiatre déclare ne connaître aucun avantage lié à ce jeu. Et, pour lui, les entreprises qui fournissent ces services doivent davantage prévenir les joueurs sur les conséquences et les risques encourus en s'adonnant aux jeux de hasard. «Pour ces personnes qui sont devenues accro aux jeux de hasard, il faut les orienter vers la psychia-

trie», a ajouté Dr Maïga. Comme quoi, les risques de ces jeux sont

plus élevés que les gains possibles !

Sory Diakité
Le Matin



www.malikile.com



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vos projets prennent de l'ampleur et exigent de vous davantage de travail. Si vos compétences vous permettent de tout gérer de front, attention à la surcharge de travail. Mieux vaut déléguer un peu que de faire un burn-out et devoir tout abandonner. Des personnes de votre entourage professionnel sont prêtes à vous donner un coup de main. Sollicitez-les. À plusieurs on va souvent plus loin, et avec plus d'idées.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous avez des difficultés à finaliser un projet démarré il y a quelque temps. Si votre sens créatif est un peu en berne en ce moment, il se pourrait aussi que le nombre de tâches à effectuer soit trop important. Vous êtes entouré par des personnes sérieuses et compétentes, pourquoi ne pas les solliciter. La mise en commun de vos idées donnera des résultats au-delà de vos espérances. Cela pourrait lancer une nouvelle dynamique dans l'équipe.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre force de caractère vous permet d'abattre des montagnes. Vous êtes plus déterminé que jamais à atteindre vos objectifs. Votre pugnacité et vos compétences sont remarquées. Une promotion ou de nouvelles responsabilités sont fortement envisageables. Vous ne pouvez qu'évoluer vers le haut. Attention, toutefois, à ne pas vous éparpiller. À force de vouloir trop en faire, vous pourriez perdre du temps sur des tâches insignifiantes.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Pourquoi avez-vous l'impression que votre boss est sur votre dos ? Si vous n'avez pas de boss, ce sont de vos partenaires dont vous doutez... Vous avez la folie des « Et si ». Un accès de paranoïa vous saisit. Détruisez-le, il est mauvais conseiller. C'est parfaitement inutile d'être en alerte. Rien de grave ne se profile à l'horizon. Vos collègues et collaborateurs jouent leur rôle, rien de plus. Si vous continuez, ce sont eux qui vont douter de vous !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous avez le sentiment de travailler avec des personnes peu évoluées. Bavardages, résultats approximatifs, haussement d'épaules quand vous posez une question : il y a du laisser-aller dans l'air. Vous détestez ce type d'attitude. Vous aimez l'ordre, la méthode, la performance. Donnez le change. Sinon, vous allez vous retrouver solo. Ce serait dommage... et ce n'est jamais une bonne posture à adopter dans une entreprise comme en profession libérale.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous faites du bon travail, et on vous promet un avancement qui tarde à arriver ? Ne ruminez pas avec vos collègues, ou pire, avec vos supérieurs, pour éviter de les froisser. Ce ne sont peut-être pas les seuls décideurs. Continuez de faire aussi bien qu'à votre habitude : cela finira par se décanter, et la promotion arrivera d'ici peu. Vous êtes bien placé, il serait dommage de tout gâcher pour une question de timing.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Cette journée est placée sous le signe de la remise en question. Vous n'arrivez pas à contourner un problème, et vous décidez de tout remettre à plat. Cette stratégie s'avère payante puisque les pièces du puzzle finissent par s'assembler, pour votre plus grande satisfaction. Cette journée mobilise toutefois beaucoup d'énergie, attention au surmenage. Vous aurez mérité de vous récompenser du travail accompli, faites-vous plaisir.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Au travail, vous devez faire la preuve de votre efficacité. Si cette attente de votre hiérarchie vous met un peu de pression, elle ne doit surtout pas vous paralyser. Faites-vous confiance et mettez à profit tous vos acquis. Ayez en tête que si l'on cherche à vous tester, c'est dans l'unique but de vous confier à l'avenir des projets de plus grande envergure. Les retombées ne seront que positives pour vous.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre envie de changement vous amène à faire des choix professionnels peu habituels. Votre sens de l'effort et de la persévérance vous assurent une franche réussite dans un nouveau projet. Si le travail vous apportait peu de satisfaction et d'enthousiasme ces derniers temps, cette nouvelle aventure professionnelle va vous pousser hors de votre zone de confort. C'est parfait puisque vous aimez vous mesurer à vous-même.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

C'est une journée difficile qui s'annonce. Quel que soit votre travail, vous allez découvrir des problèmes qui couvent depuis longtemps déjà, mais que vous n'aviez pas vus. Restez calme, vous réussirez à les régler avec un peu de réflexion. Tout s'arrangera vite. Si vous recherchez un emploi, ce n'est malheureusement pas la journée idéale. Aucun poste ne vous convient ! Vous aurez de meilleures opportunités plus tard.



Verseau (20 janvier - 19 février)

La journée est placée sous le signe de l'apprentissage et de la transmission. On pourrait vous proposer une formation, à moins que vous ne soyez vous-mêmes encouragé à transmettre vos compétences à d'autres. Quoi qu'il en soit, cela vous sortira de votre train-train quotidien et vous fera le plus grand bien. Vous découvrirez de nouvelles facettes de votre activité et ajouterez des cordes à votre arc. Que du bonus.



Poisson (19 février - 21 mars)

Il vous manque un tout petit je-ne-sais-quoi pour gravir un échelon ou être reconnu à votre véritable valeur ? Peut-être devriez-vous travailler votre prise de parole et votre élocution. Cela change du tout au tout le message délivré lorsqu'il est bien formulé et exprimé. Fini le temps où vous étiez effacé, car vous n'osiez pas ou, au contraire, vous preniez tout l'espace. En plus de vous améliorer, vous gagnerez en confiance. Alors, c'est parti ?



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Les travaux débutent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23